



ENJEUX POLITIQUES

2018, une année
électorale
en RDC

Alors que le gouvernement a confirmé sa détermination à mettre à la disposition de la centrale électorale les fonds prévus pour l'organisation des scrutins selon le chronogramme convenu, les apports extérieurs, quant à eux, se font toujours désirer à douze mois des échéances. Nonobstant quelques légers retards, la Céni est jusque-là dans le bon rapport à son calendrier élec-

toral qu'elle tient à respecter scrupuleusement. Mais pendant qu'elle s'emploie à appliquer ce calendrier, le ciel politique congolais demeure toujours brumeux avec, à la clé, une série de manifestations publiques récurrentes initiées par une opposition radicale qui continue d'exiger le départ de Joseph Kabila, sans trouver gain de cause.

Page 4



Des agents électoraux et des témoins des candidats dans un bureau de vote



Corneille Naanga expliquant l'utilisation de la machine à voter

CÉNI

Les premières machines
à voter attendues d'ici
au 8 janvier

Au cours d'un échange avec les professionnels des médias, le 30 décembre dernier, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a indiqué que les huit premières machines pourront arriver à Kinshasa le 8 janvier et d'ici à la fin du même mois, environ deux-cent cinquante autres pourront suivre. Il a rassuré que

son institution pourra disposer de plus d'un millier de machines d'ici à juin et qu'avant décembre 2018, plus de 80% d'électeurs potentiels auront déjà expérimenté ces appareils.

Corneille Nangaa a, par ailleurs, réaffirmé la volonté de son institution de respecter le calendrier électoral publié le 5 novembre dernier.

Page 5

TAXES ROUTIÈRES

Kinshasa a canalisé moins de 20% de recettes
des vignettes en 2017

Les chiffres officiels plutôt alarmants confirment un incivisme fiscal généralisé à Kinshasa. En effet, l'administration fiscale de la ville capitale clôture l'exercice avec des recettes insignifiantes de la vente des vignettes de 2016-2017. Le bilan n'est que de 28 000 vignettes vendues entre janvier et décembre 2017 contre des prévisions initiales de 150 000 (minimum).

Estimé à 200 000 en 2014, le potentiel de véhicules en circulation dont les propriétaires sont des assujettis s'établit actuellement à



L'incivisme fiscal dans le chef des automobilistes est à combattre

plus de 400 000. L'on en déduit que moins de 10 % ont payé effectivement la vignette l'année dernière.

Page 5

ÉNERGIE

La Snél en quête
d'une nouvelle impulsion

L'entreprise publique de gestion de l'électricité a enregistré, en 2017, quatre grosses pannes en l'espace de trois mois, soit entre octobre et décembre. Pour l'année 2018, elle prévoit des actions innovatrices et des options managériales plus audacieuses dans un environnement énergétique en pleine mutation depuis 2014.

L'une des propositions fortes de la Société nationale d'électricité (Snél) pour 2018 est la mise en place effective d'une Autorité de régulation dans le secteur de l'électricité en RDC. Depuis peu, elle



Une cabine électrique de la Snél mène une action de sensibilisation des décideurs politiques à l'accélération de ce projet.

Page 2

ÉDITORIAL

Bonne année !

Oui, bonne année à vous toutes et vous tous qui, chaque jour et six jours par semaine, lisez nos deux journaux quotidiens Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa. De plus en plus nombreux sur les cinq continents que compte la planète Terre grâce aux versions électroniques qui effacent en quelque sorte le temps et l'espace, vous témoignez de l'intérêt croissant que suscite de par le monde le Bassin du Congo, cette partie de l'Afrique dont Brazzaville et Kinshasa occupent le cœur géographique. Et l'attention que vous nous portez confirme que l'information, la vraie information réunie par de vrais professionnels, est plus que jamais nécessaire dans un monde que cherchent à dominer des réseaux sociaux plus portés sur la manipulation que sur la relation, exacte, précise des faits.

Sachez que nous mettrons tout en œuvre durant la nouvelle année 2018 dont nous vivons depuis lundi les premières heures pour améliorer les informations que vous recherchez et l'éclairage de l'actualité foisonnante qui les accompagne. Observateurs depuis des années de la scène nationale, régionale, mondiale, nous savons à quel point il est difficile aujourd'hui de discerner le vrai du faux, le durable de l'épisodique, le fondamental de l'anecdotique. Et nous nous attacherons donc, avec les moyens dont nous disposons, à encore mieux décrypter pour vous les faits qui marqueront chaque journée sans prétendre, bien sûr, les relater dans leur intégralité ou leur complexité.

Dans le monde très ouvert où nous vivons, la presse sous toutes ses formes occupe une place de plus en plus importante. Sans doute les nouvelles, les analyses, les réflexions qu'elle diffuse ne sont ni parfaites, ni exemptes de critiques, mais elles contribuent pour une large, très large part à éclairer l'époque présente. Sans tresser de couronne à notre métier qui n'est évidemment pas exempt de défauts, les journaux, les radios, les télévisions sont bien l'un des moteurs du progrès humain. Et c'est pourquoi chacun de ces médias doit s'employer à améliorer continuellement son travail sur le terrain.

Tel est l'engagement que nous prenons nous-mêmes à votre égard pour 2018 en souhaitant à chacune et chacun de vous une bonne et heureuse année.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉNERGIE

La Snél en quête d'une nouvelle impulsion

L'entreprise publique de gestion de l'électricité a enregistré, en 2017, quatre grosses pannes en l'espace de trois mois, soit entre octobre et décembre. Pour l'année 2018, elle prévoit des actions innovatrices et des options managériales plus audacieuses dans un environnement énergétique en pleine mutation depuis 2014.

L'une des propositions fortes de la Société nationale d'électricité (Snél) pour 2018 est la mise en place effective d'une Autorité de régulation dans le secteur de l'électricité en RDC. Depuis peu, elle mène une action de sensibilisation des décideurs politiques à l'accélération de ce projet. Pour la petite histoire, d'importantes réformes ont été engagées dans le secteur depuis quelques années. Au nombre des grands acquis, il y a la promulgation, en juin 2014, de la loi sur l'électricité qui consacre sa libéralisation et l'ouverture du marché de l'électricité à tout opérateur intéressé. Par ailleurs, cette loi répartit également les compétences concurrentes entre le pouvoir central, les provinces et les entités territoriales décentralisées.

Cette vaste réforme envisage l'installation d'une Autorité de régulation de l'électricité. À l'inverse du secteur de l'assurance, il n'existe pas encore une autorité de régulation de l'électricité en RDC. La Snél, par l'entremise de son conseil d'administration, a relancé le débat sur cette épineuse question. Au nombre des changements, la Snél elle-même a subi une profonde mutation qui a conduit à la transformation de son statut juridique d'entreprise publique en société commerciale. Le but poursuivi est d'améliorer sa performance sur le plan de la desserte en électricité à travers le territoire national.

Augmenter la desserte en électricité

Les autorités congolaises espèrent faire passer le taux d'électricité à plus de 50 % d'ici à 2050. Dans l'ensemble, les objectifs



Une cabine électrique de la Snél

poursuivis visent principalement à résoudre d'importants problèmes mis en évidence dans l'évaluation du secteur énergétique dans le pays. Le plus gros problème concerne justement l'absence d'un cadre juridique attractif. Avec un arsenal juridique mieux adapté, il sera possible d'initier des partenariats public-privé pour relancer le secteur énergétique. En réalisant son plaidoyer auprès des décideurs politiques sur la mise en place de l'autorité de régulation, la Snél, déjà défavorisée par sa structure trop lourde, soit six mille six cents agents contractuels et deux mille neuf cents agents journaliers, veut se mettre à l'abri de toute forme de concurrence déloyale. À l'arrivée de l'actuel comité de direction, son chiffre d'affaire s'élevait à sept cents millions de dollars américains. Pour l'heure, ce comité compte poursuivre inlassablement la

mise en place des mécanismes performants. Au regard des enjeux et défis futurs, la société commerciale veut développer en son sein une culture d'entreprise pour survivre dans un environnement plus concurrentiel. Par ailleurs, elle a mis en œuvre des opérations d'assainissement qui ont conduit à un audit éthique et un audit des procédures. Aujourd'hui, elle dispose des orientations stratégiques établies clairement en objectifs budgétaires et d'actions. Un management dynamique permettra à la société d'améliorer la situation de la desserte de l'énergie électrique, de sa dette, du social de ses agents et même des conditions techniques. Rappelons qu'en 2017, la Snél a connu trois grosses pannes survenues respectivement à Kalemie et Kisangani (octobre), à Goma (novembre) et à Kinshasa (décembre).

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Edouard Moukendy : « Je suis décidé à contribuer au développement du Congo »

Edouard Moukendy est un entrepreneur belgo-congolais qui a investi dans différents secteurs : construction ; chaîne de restaurants «healty food » opérationnelle en Belgique, en Pologne, à Prague et en Espagne ; centres esthétiques ainsi que publicité et marketing. Né en RDC, il ambitionne désormais d'investir beaucoup plus dans son pays d'origine, via notamment la construction de maisons sociales censées rendre le prêt bancaire accessible. Une première dans le pays.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelles sont les activités que vous développez actuellement au Congo ?

Edouard Moukendy (E.M.) : Nous avons créé et racheté plusieurs sociétés parmi lesquelles une société de construction de logements sociaux et une usine fournie par la société belge Sismo qui va nous permettre de construire jusqu'à cinq mille maisons, en gros œuvre par année pour un prix de dix mille à quinze mille dollars par maison finie. Le projet est réalisé en partenariat avec des banques congolaises dont la plus réputée en République démocratique du Congo (RDC). Cette dernière accordera des crédits jusqu'à quinze mille dollars et elle a déjà ciblé cent mille clients potentiels à qui elle accordera le crédit pour acheter une maison.

L.C.K. : Qu'est ce qui fait la spécificité de votre entreprise ?

E.M. : Nous nous adaptons à la réalité économique du pays, en tenant compte du pouvoir d'achat réel du Congolais. Nous allons rendre encore plus accessible à la population le prêt bancaire. Nos maisons coûtent entre dix et quinze mille dollars. Elles sont dotées de deux ou trois chambres. Et nous construisons avec notre propre technologie.

L.C.K. : Quand commencez-vous

la construction de ces maisons ?

E.M. : Pour l'installation de l'usine et le début de la production, nous devons compter environ six mois. En effet, pour construire les maisons, nous avons besoin de ciment et de béton, notamment 320 cubes par jour. C'est pour cela que nous investissons dans une centrale à béton. Construire des maisons en béton nécessite de respecter les règles et nous allons travailler en les respectant. L'entreprise belge Sismo nous fournit la nouvelle technologie de construction. Le béton est coulé très vite, nous bénéficions d'un maximum de rendement et les maisons sont bien isolées contre la chaleur. On peut ainsi, juste avec un petit climatiseur, rafraîchir toutes les pièces de la maison. C'est de l'énergie basse. Ce sont des technologies appliquées actuellement en Europe contre le froid et nous le faisons contre la chaleur.

L.C.K. : Ces maisons seront-elles construites à Kinshasa et dans le reste du pays ?

E.M. : Nous allons commencer à Kinshasa, mais nous allons nous développer dans toute la RDC. Nous avons différents types de terrains et cela dépendra également des fonds à notre disposition. Il nous faudra aussi des partenaires, créer une autre ville et d'autres infrastructures. Le plus grand problème restera celui de l'eau et de l'électricité mais une solution est déjà trouvée avec des partenaires qui viendront placer des panneaux solaires et effectuer des forages pour la desserte d'eau. Donc, une partie du problème est déjà réglée bien que les études continuent sur les autres options. La seule chose qui restera, et que nous ne pouvons pas réaliser pour le moment, c'est la construction des routes. Pour cela, nous allons débiter les constructions au niveau des grands axes pour ne pas être trop éloignés des routes. C'est un pro-



Edouard Moukendy

jet de dix, quinze, voire vingt ans. Mais d'ici à fin 2018, nous aurons déjà construit plusieurs logements. Les fonds sont déjà prêts.

L.C.K. : Quels sont les autres projets que vous développez en RDC ?

E.M. : Nous en avons dans le domaine de l'agriculture car nous devons commencer à produire localement les produits de première consommation, au lieu de les importer. Nous sommes trop concentrés sur les richesses minières alors que le secteur agricole dispose d'un grand potentiel. C'est un secteur qui peut créer beaucoup d'emplois. Au Congo, nous avons tout. Mais le problème se situe au niveau des infrastructures. L'agriculture, par exemple, se développera grâce aux infrastructures. Les routes sont importantes et nous devons trouver des partenaires afin de développer les infrastructures. C'est primordial. Je suis décidé à contribuer au développement du Congo.

L.C.K. : Comptez-vous également soutenir de jeunes entrepreneurs qui ont de belles idées mais manquent de moyens ?

E.M. : Je le fais déjà, d'ailleurs mon équipe en est constituée. Avec une grande personnalité africaine, nous sommes en train de mettre en place une structure soutenue par l'Union afri-

caine qui permettra d'assister les personnes de la diaspora qui souhaitent rentrer travailler pour le développement de leur pays d'origine. Les Africains doivent pouvoir aussi prendre au sérieux les jeunes entrepreneurs et pas seulement les entrepreneurs déjà bien confirmés. Par exemple, au Congo, pour faire des affaires, c'est très facile quand tu bénéficies de l'appui du pouvoir en place. Il n'y a pas beaucoup de concurrence et on se retrouve en situation de monopole. C'est pour cela que peu d'hommes d'affaires émergent. Il est temps que l'Afrique prenne réellement conscience de son pouvoir et de sa richesse. Nous n'avons rien à envier à l'Occident. Nous sommes le continent le plus riche, nous sommes naturellement les plus riches, nous avons les réserves d'or, des matières premières qu'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est normalement nous qui devrions détenir les plus grandes banques. Notre monnaie ne vaut rien, cela n'est pas normal, je milite pour l'éveil de cette conscience.

L.C.K. : Comment peut-on investir au Congo sans être influencé par la politique ?

E.M. : Je ne suis pas un politicien. Néanmoins, il est vrai que pour réaliser de grands projets, il faut souvent avoir le bras long, mais cela n'est pas une généralité. Et c'est à l'homme d'affaires qui a le pouvoir d'influencer l'économie du pays d'avoir une conscience morale et de travailler pour l'émergence. Il faut aussi, quand même, avoir le courage de mettre en place ses projets, même commencer petit et grandir. En Afrique, le vrai problème pour démarrer une société est le manque d'argent, le financement. Les banques n'accordent pas facilement de crédits. Au Congo, on ne sait pas non plus à quelles entreprises le Fonds de promotion de l'industrie accorde des crédits.

Combien de sociétés ce fonds a-t-il aidées et qui sont florissantes aujourd'hui ? C'est une question à poser.

L.C.K. : Vous avez également des projets dans le secteur de la santé...

E.M. : Oui. Nous avons un projet de chirurgie cardiaque pour adultes au Congo. A cet effet, nous avons effectué une visite de l'hôpital Ngaliema qui dispose de deux salles d'opération ultra modernes pour la chirurgie cardiaque. Mais beaucoup d'opérations n'ont pas été réalisées. Nous avons discuté avec les responsables de l'hôpital et ils sont ouverts pour un partenariat. L'hôpital mettrait à notre disposition les salles d'opération et nous mettrons à disposition toute l'équipe (chirurgiens, anesthésistes, etc.) pour venir réaliser des interventions au Congo pour les adultes. Les malades ne seront donc plus obligés de se rendre à l'étranger, avec tout ce que cela comporte comme procédures, notamment en matière de visa. Ils pourront se faire opérer à Kinshasa avec des médecins compétents, les mêmes qui auraient pu s'occuper d'eux s'ils étaient partis se soigner à l'étranger. Cela entraîne ainsi une réduction des coûts pour les familles des malades. C'est ce que nous faisons déjà au Cameroun. Nous travaillons avec les meilleurs chirurgiens du monde.

L.C.K. : Etes-vous également présents dans le secteur minier ?

E.M. : Nous avons des partenaires qui seront intéressés par le redémarrage de la Miba. Il faudrait réhabiliter ses concessions ainsi que les maisons qui ont été spoliées. Avec une volonté politique, la Miba peut être relancée. J'ai des investisseurs qui sont prêts pour cela. Si le gouvernement nous donne le feu vert pour ce projet, dans une année, cette entreprise sera de nouveau très productive.

Patrick Ndingi

KASAÏ

Des activistes anti-Kabila arrêtés

Douze militants opposés au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila au-delà de la fin de son mandat ont été arrêtés, le 29 décembre, lors d'une manifestation dans le centre de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris le même jour auprès de leur mouvement.

Les douze hommes arrêtés militent au sein du mouvement congolais Lutte pour le changement (Lucha). « Nous étions assis par terre avec les drapeaux de la RDC et nous chantions l'hymne national. Soudain, une jeep de la police est arrivée et on nous a embarqués brutalement », a déclaré à l'AFP l'un d'entre eux, Norbert Dibelayi, chargé de la



communication de la Lucha, joint au téléphone. « On nous a conduits au bureau du maire de Kananga, Jean Mwamba Kantu, qui nous a roués de coups de

« Nous ne savons pas encore le motif de notre arrestation », a encore dit M. Dibelayi. Un avocat de la Lucha qui s'est rendu au commissariat dit avoir été « renvoyé brutalement » par un capitaine de la police. « On ne veut voir de civil » ici, a dit l'officier, selon Me Henri Shembo. Joint par l'AFP, le maire de Kananga a refusé de réagir aux accusations de Lucha. Le 28 décembre, le Collectif d'actions de la société civile (CASC), dont fait partie Lucha, a, dans une conférence de presse, annoncé une série d'actions étalées sur trois jours pour exiger le départ de M. Kabila du pouvoir. Ces actions ont commencé par des graffitis sur des bâtiments publics tels que « bye bye Kabila ». Le climat politique est très tendu

en RDC à l'approche de la date du 31 décembre où un comité des laïcs catholiques appelle à une marche pacifique afin d'exiger l'application d'un accord pouvoir-opposition signé depuis un an. Ce compromis visait à sortir la RDC de la crise née du maintien au pouvoir de M. Kabila dont le mandat a expiré le 20 décembre 2016. La Constitution interdit à M. Kabila de se représenter mais l'autorise à rester au pouvoir jusqu'à l'élection de son successeur. Une série d'élections dont la présidentielle sont prévues pour le 23 décembre 2018 mais la Lucha et la majeure partie de l'opposition exigent une « transition sans Kabila » à partir du 1er janvier 2018.

AFP

ENJEUX POLITIQUES

2018, une année électorale en RDC

Alors que le gouvernement a confirmé sa détermination à mettre à la disposition de la Centrale électorale les fonds prévus pour l'organisation des scrutins selon le chronogramme convenu, les apports extérieurs, quant à eux, se font toujours désirer à douze mois des échéances.

L'année 2018 sera forcément électorale en République démocratique du Congo (RDC). Sauf imprévu, la tenue effective de l'élection présidentielle et des élections législatives nationales et provinciales en une séquence unique, conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre et au calendrier électoral, aura lieu le 23 décembre 2018. L'échéance paraît contenter tout le monde, ou presque, même si une frange d'acteurs politiques la considère comme trop éloignée, préférant plutôt juillet 2018.

Les partenaires extérieurs, eux, n'ont trouvé rien à redire sur le chronogramme de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) publié le 5 novembre 2017, choisissant cette fois-ci de mettre cette Centrale électorale et les autorités politiques devant leurs responsabilités. Il n'y aura donc plus de sursis. Lors de son récent passage en RDC, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, avait émis le vœu de voir les élections se tenir en 2018. A défaut, avait-elle menacé, la RDC ne pourra plus compter sur l'appui de la communauté internationale et celui des Etats-Unis.

Autant dire que tous les yeux sont à présent rivés sur la Céni qui doit mettre à contribution son expertise pour conduire les Congolais aux élections à cette date, quitte au gouvernement de faire sa part en lui dotant des moyens nécessaires. Au stade actuel, tout paraît baigner dans l'huile. Le processus électoral mis sur orbite depuis la promulgation de la loi électo-



Une électorale dans un bureau de vote à Kinshasa

rale avance à grandes enjambées. D'ici au 31 janvier 2018, l'enrôlement dans l'espace Kasai (Kasai, Kasai Central, Luilu et Kamiji) sera clôturé. Ce qui, fondamentalement, va débayer le terrain pour l'examen et l'adoption par le législateur de la loi sur la répartition des sièges, d'autant plus que le calcul y afférent se fera sur la base du nombre des électeurs enrôlés. Nonobstant quelques légers retards, la Céni est jusqu'à dans le bon par rapport à son calendrier électoral.

L'appui financier externe conditionné à l'ouverture de l'espace démocratique

C'est donc à un véritable challenge que se livre la Centrale électorale, obligée de réunir un montant de 528 millions de dollars pour assurer l'organisation complète des scrutins présidentiel, législatif et provincial. Reprise dans les prévisions budgétaires de 2018, cette somme sera allouée progressivement à la Céni au fur et à mesure que le gouvernement aura à engranger des recettes, a laissé entendre son porte-parole au cours de son dernier point de presse. Toutefois, la volonté de l'exécutif natio-

nal à tenir ses engagements financiers est mise en doute par certains opposants qui ne souhaiteraient pas qu'une fois encore, le prétexte lié au manque d'argent ne soit brandi pour justifier un énième report des scrutins. Entre-temps, la corbeille des apports promis par la plupart des partenaires extérieurs de la Céni, notamment l'appui substantiel dans l'organisation du processus électoral, est restée désespérément vide jusqu'à ce jour. L'Union européenne et la Belgique, par exemple, continuent d'assortir leur appui financier des préalables qui touchent précisément à l'élargissement de l'espace démocratique. Il y a donc lieu de se demander si la Céni aura, à temps voulu, les moyens financiers et logistiques nécessaires pour organiser les scrutins dans les délais.

L'espace politique national toujours brumeux
Aux contraintes légales et financières, il faudrait ajouter le défi sécuritaire. S'il y a lieu de saluer le retour progressif à une vie normale dans plusieurs entités du Grand Kasai secoué jadis par l'activisme sanglant de groupes terroristes « Kamuina Nsapu »,

il y a tout aussi lieu de craindre la résurgence de l'insécurité à l'est du pays. La récente attaque des présumés rebelles ougandais des ADF contre une position de la Monusco, à Semuliki, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) ayant entraîné la mort de quatorze Casques bleus, laisse penser que l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays demeure encore un grand chantier. La persistance de l'insécurité dans l'ex-Kivu, où fulminent des groupes armés sans foi ni loi, est de nature à empêcher toute activité de la Céni et même de la Monusco qui vient en appont sur le plan logistique. Et pendant que la Céni s'emploie à appliquer son calendrier en s'affairant dans l'accomplissement des étapes restantes (la commande des kits et leur déploiement), le ciel politique congolais demeure toujours brumeux avec, à la clé, une série de manifestations récurrentes initiées par une opposition radicale qui n'a pas encore dit son dernier mot. Elle n'a cure du calendrier électoral et réclame le départ de Joseph Kabila hic et nunc. Des manifestations toujours recalées qui se terminent souvent en eau de boudin, sans fléchir d'un iota une gouvernance politique qui tient toujours le bon bout. « L'opposition n'est pas prête à aller aux élections », ironisent, tout sérieux, les affidés de la majorité présidentielle, qui semblent plutôt s'accommoder à ces actions de rue qui ne font qu'enliser, à leur bonheur, un processus électoral déjà si bien engagé. Plus le processus piétine et s'agrippe, plus ils prolongent leurs instants de jouissance dans des institutions politiques déjà hors mandat. Qu'à cela ne tienne. Le 23 décembre 2018, les Congolais iront-ils aux urnes ? Difficile, pour l'heure, d'y répondre par l'affirmatif tant les signaux positifs sont jusque-là faibles.

Alain Diasso

SITUATION POLITIQUE EN RDC

L'IRDH exhorte les églises de réveil à prendre position

L'association à but non lucratif sollicite l'implication de tous pour venir à bout de la situation d'injustice dans laquelle se trouve le pays, en prenant une part active à la manifestation du 31 décembre et à joindre courageusement leur voix à la énième demande du respect des valeurs humaines et droits fondamentaux de tous, lancée par le Comité Laïc de coordination (CLC), le 31 décembre 2017.

Dans son bulletin électronique du 29 décembre, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) relève qu'« au nom de la solidarité nationale, les églises de réveil devraient aussi, courageusement, joindre leur voix à cette énième demande du respect des valeurs humaines et droits fondamentaux de tous, lancée par le Comité laïc de coordination (CLC), le 31 décembre 2017 ».

S'appuyant sur des versets 1 à 8 du 18e chapitre de l'évangile de saint Luc, comme dans « la parabole du juge inique et de la veuve », l'IRDH soutient que nulle confession ne peut prétendre à une certaine neutralité, devant une situation d'injustice générali-

sée et continue qui frappe toute la population congolaise, au profit d'un groupe de politiciens dont les mandats constitutionnels ont expiré depuis décembre 2016.

L'IRDH a rappelé qu'il était de notoriété publique que « les dirigeants sortants usent des subterfuges qui violent le droit des citoyens congolais de désigner librement des nouveaux gouvernants de leurs choix ». L'organisation a indiqué que face à cet état des choses, le CLC appelle toutes les personnes, physiques et morales, du pays à se joindre à leur initiative pacifique.

Faire fléchir la position des politiciens

L'IRDH estime, dans ce document, que l'apport de la sagesse des archibishops, bishops, pasteurs, apôtres, visionnaires, représentants légaux et diacres des églises de réveil pourrait faire fléchir la position des politiciens dont les mandats constitutionnels sont déjà arrivés à terme, afin qu'ils quittent pacifiquement le pouvoir. « L'obstruction à l'unique mode d'alternance politique consacré par la Constitution crée une crise politique, sociale et économique qui ne laisse aucun autre choix aux victimes

priant au sein des églises de réveil, que de remplir leur devoir sacré de participer à la protection de l'Etat de droit consacrant la prééminence de la seule autorité de la loi sur tout le monde », a insisté l'IRDH.

Pour cette association, en effet, il ne devrait y avoir l'ombre d'aucun doute sur l'implication des églises de réveil devant des tueries quotidiennes dans les deux provinces du Kivu, de la résurgence des milices au Kasai et au Katanga, le retour des épidémies et autres virus, le non-paiement des salaires des fonctionnaires de l'Etat et agents des entreprises paratatiqes (GCM-SNCC-Sogetel), la manipulation du pouvoir judiciaire, la corruption à grande échelle des parlementaires, les détournements impunis des deniers publics vers des paradis fiscaux, etc.

Cet institut rappelle, par ailleurs, qu'une marche pacifique est un droit fondamental garanti par des instruments juridiques internationaux dûment ratifiés et dans la Constitution de la RDC. Par conséquent, a-t-il affirmé, prendre ses distances face à l'appel des victimes de la même situation que leurs fidèles, non



Une marche pacifique de l'opposition congolaise (tiers)

seulement isolerait les églises de réveil, mais porterait aussi à croire que les chefs religieux privilégieraient leurs relations avec les dirigeants sortants, dans l'indifférence totale à la souffrance atroce de leurs fidèles. « Pour les églises congolaises de la diaspora, elles ne devraient pas donner l'impression qu'elles ne s'intéresseraient qu'aux dîmes et autres aspects financiers des œuvres de Dieu », a souligné l'IRDH.

Dans un précédent bulletin électronique publié deux jours auparavant, l'IRDH a donné les raisons de soutien à cette démarche des

laïcs catholiques. Cet institut a dit, en effet, soutenir la marche pacifique du CLC projetée pour le 31 décembre et encourager tout citoyen Congolais à y prendre part. A l'en croire, une telle revendication citoyenne, garantie par la Constitution de la République, participe non seulement à l'interpellation des dirigeants sur leurs mandats politiques expirés depuis décembre 2016, mais également à la consolidation de l'expression démocratique ainsi qu'à l'érection d'un Etat de droit dans le pays.

Lucien Dianzenza

CÉNI

Les premières machines à voter attendues à Kinshasa le 8 janvier 2018

Le président de la Centrale électorale, Corneille Naanga, a réaffirmé au cours d'un point de presse tenu ce 30 décembre, la volonté de son institution de respecter le calendrier électoral publié le 5 novembre dernier.

L'option a déjà été levée. Elle est même consacrée dans la nouvelle loi électorale publiée par le chef de l'État. Les Congolais éliront leurs prochains représentants dans les institutions en ayant recours à la machine à voter. En guise de rappel, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) est revenu, au cours d'une rencontre avec les journalistes ce 30 décembre, sur cette question en exhortant les Congolais à ne pas prêter oreille à la vile polémique faite autour des machines à voter. Et surtout ne pas créditer les thèses d'une certaine opposition faisant croire que cet outil constitue une prime à la fraude.

En tout cas, pour Corneille Naanga, il n'est plus question de reculer. La promulgation de la loi électorale lui a décidément donné des ailes pour foncer dans sa vision d'offrir à la RDC ses premières machines à voter, quitte à les expérimenter le 23 dé-



cembre 2018 lors du vote. « Ne suivez pas ce qui se dit. Ceux qui refusent la machine à voter n'organiseront pas leurs propres élections », a-t-il martelé. Dans la foulée, il a annoncé l'arrivée de huit premières machines à voter le 8 janvier. « Aujourd'hui, nous n'avons qu'une seule machine à voter à Kinshasa. Les huit premières arrivent à Kinshasa le 8 janvier 2018. C'est aussi au mois de janvier qu'on aura environ deux cent cinquante autres machines

et avant le mois de juin, il y en aura déjà un millier. Avant le 23 décembre, plus de 80% des Congolais auront expérimenté cette machine à voter. », a assuré le président de la Céni.

Le budget prévu à cet effet est de cent cinquante-huit millions pour cent sept mille machines censées imprimer les bulletins des trois élections prévues le 23 décembre 2018, compiler les résultats dans chaque bureau de vote et surtout faire des éco-

nomies. Corneille Naanga a foi en ces appareils que personne jusqu'aujourd'hui ne sait manipuler, nonobstant les quelques séances de simulation faites autrefois devant des officiels. Pour le commun des Congolais, l'utilisation de ces engins relève d'une équation à plusieurs inconnues. La sensibilisation devrait en principe commencer dès janvier 2018, a-t-il indiqué. Trente machines sillonneront les quatre-vingt-dix mille bureaux de vote que compte le pays jusqu'en décembre pour permettre aux électeurs d'être mieux outillés le jour du vote.

Parlant du processus électoral, Corneille Naanga a réitéré sa détermination à appliquer scrupuleusement le calendrier qui prévoit les élections présidentielle et législatives le 23 décembre 2018, tout en relativisant sur les quelques retards constatés. D'après lui, ces retards ne pourront pas impacter la suite des opérations. Et d'indiquer que le fichier électoral sera présenté à la session parlementaire de mars. « Si les questions et les soupçons demeurent, on passera à l'audit dudit fichier », a-t-il promis.

Alain Diasso

SANTÉ

«Kinshasa n'est pas une zone endémique du choléra»

L'affirmation est du ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, qui estime que malgré la notification de certains cas, la ville capitale n'est pas une zone endémique de l'épidémie.

L'épidémie de choléra est devenue presque une endémie dans certaines provinces du pays, au regard de sa persistance. Parmi les provinces touchées, il y a le Sud-Kivu, le grand Kasai, le Kongo central et le Lualaba. La ville de Kinshasa aussi a notifié quelques cas, notamment à la date du 27 novembre dernier, où il a été signalé cent trente-deux cas et dix décès. Le premier décès notifié a été celui d'un homme d'une trentaine d'années, dans l'aire de santé de Lonzo, au quartier Camp Luka, dans la zone de santé de Binza Météo.

Animant un point de presse récemment à son cabinet de travail sur la situation du choléra dans le pays, le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, a fait savoir qu'en dépit des cas signalés, Kinshasa n'est pas une zone endémique du choléra. « Kinshasa, qui a enregistré des cas de choléra de 2011-2013 et de 2016-2017, n'est pas une zone endémique de cette épidémie. Tous ces cas que la province de Kinshasa a connus sont toujours importés », a souligné le ministre. Il a informé que d'après des investigations, l'homme mort de choléra à Kinshasa a séjourné à Kimpese, dans le Kongo central et l'alerte a été donnée le 28 novembre à la Division provinciale de la Santé pour lancer aussitôt la riposte. « Ce n'est pas la première fois que Kinshasa soit confrontée à une épidémie de choléra », a rappelé le Dr Oly Ilunga.

Le respect des règles d'hygiène

Le choléra, dite maladie des mains sales, peut être évité en observant certaines règles élémentaires d'hygiène. Cela est possible, a dit le patron de la Santé, si les médias s'impliquent dans la sensibilisation de la communauté. « Le combat contre le choléra est la responsabilité de tous. Nous devons tous nous impliquer pour protéger nos communautés et nos proches. Les médias sont les premiers partenaires pour la sensibilisation de la population au respect stricte des mesures d'hygiène de base, notamment boire de l'eau propre, bouillie ou traitée avec du chlore, bien laver les fruits et légumes avec de l'eau propre, bien cuire les aliments et les manger chauds. », a conseillé le ministre, lançant son appel aux médias.

Il est aussi conseillé d'utiliser des latrines propres et de ne pas déféquer à l'air libre. Les mains doivent être correctement lavées avec du savon ou de la cendre pendant les cinq moments clés, à savoir avant de préparer les aliments, de manger, d'allaiter, après avoir changé les couches d'un bébé et après avoir été aux toilettes. En cas de diarrhée aqueuse et aiguë avec ou sans vomissements, entraînant une perte de liquide, il est préférable d'amener le plus rapidement possible le malade au centre de santé le plus proche pour une bonne prise en charge médicale. Rappels qu'à la semaine 50, soit du 11 au 17 septembre, environ neuf cent trente-neuf cas de choléra dont seize décès ont été rapportés dans soixante zones de santé et quatorze provinces de la République démocratique du Congo.

Aline Nzuzi

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

L'Usaid mène une sensibilisation en milieu scolaire

L'ONG américaine entreprend, à Kinshasa et Lubumbashi, un projet dont les principales cibles sont des élèves, des enseignants et des responsables d'écoles.

L'Agence américaine pour le développement international (Usaid) a dénoncé des cas de violences physiques, psychologiques et celles fondées sur le genre dans les écoles qu'elle appuie en République démocratique du Congo (RDC). Dans son bulletin d'information du mois de décembre, elle a, en effet, indiqué qu'au total, deux mille neuf cents cas des violences ont été reportés dans plus de cinquante écoles de Kinshasa et Lubumbashi depuis le lancement du projet. « C'est ce qu'in-

dique le tout récent rapport du projet de l'Usaid, «Autonomisation et innovation en matière de genre pour le leadership des filles à travers l'éducation» (Aigle) », a souligné cette agence. L'Usaid a noté des cas, pour la plupart, perpétrés par d'autres élèves et cela en dehors de l'école.

Il est, par ailleurs, rappelé que dans le cadre de la formation des enseignants, le projet de l'Usaid a introduit un module de pédagogie inclusive et sensible au genre, et a pu toucher plus de vingt mille directeurs d'école et enseignants, dont plus de six mille femmes. Ces précisions ont été données par le directeur de l'Usaid/RDC, Christophe Tocco, le 8 décembre, lors d'une visite au lycée Tolendisa, dans la commune de Ngali-

ma, dans le cadre de la célébration des seize jours d'activisme contre les violences sexuelles fondées sur le genre.

Il est également noté que toujours dans le cadre de cette campagne, M. Tocco a organisé, le 7 décembre, à sa résidence, une rencontre d'échange sur l'état des lieux des violences sexuelles en RDC. « La discussion a tourné autour des défis à relever et les avancées dans la lutte contre les violences fondées sur le genre en RDC », a précisé le document de l'Usaid, qui a souligné que plusieurs acteurs de différents horizons (politique, médias, universités, etc.) ont pris part à ces échanges.

Lucien Dianzenza

TAXES ROUTIÈRES À KINSHASA

Moins de vingt pour cent des recettes des vignettes canalisées en 2017

La ville province n'a réussi qu'à vendre 28 000 vignettes alors que les prévisions étaient d'en écoulé 150 000 (minimum) pour l'exercice 2016-2017, représentant seulement le sixième des prévisions de l'administration fiscale de la capitale.

Les chiffres officiels plutôt alarmants confirment un incivisme fiscal généralisé à Kinshasa. En effet, l'administration fiscale a clôturé l'exercice avec des recettes insignifiantes de la vente des vignettes de l'exercice 2016-2017. Le bilan n'est que de 28 000 vignettes vendues entre janvier et décembre 2017. Il est clair que

la majorité des véhicules roule sans vignettes dans la capitale congolaise. Selon certains observateurs, la situation paraît paradoxale au regard de l'importance du parc automobile kinois constitué au moins de trois millions de voitures et taxis bus (estimations 2016). Plus de 80 % de véhicules en circulation sont à usage utilitaire.

Cependant, a-t-on appris, les véhicules remis aux officiels congolais sont curieusement exemptés du paiement de la vignette pour circuler dans les différentes artères de la ville. Au fait, il existe une vignette dite « blanche » pour ces véhicules de fonction dont le prix est fixé à quelque cinq dol-

lars américains. Une certaine opinion très critique déplore cette faveur accordée aux véhicules de l'État car elle contribue à laisser échapper d'importantes recettes au Trésor public. Selon elle, il ne peut y avoir une telle discrimination, y compris pour les véhicules à usage privé des officiels.

Estimé à deux cent mille en 2014, le potentiel de véhicules en circulation dont les propriétaires doivent s'acquitter de la vignette s'établit actuellement à plus de quatre cent mille. Cela revient à dire que moins de 10 % ont payé effectivement la vignette en 2017.

Laurent Essolomwa

SÉCURITÉ SOCIALE

Seulement 5% d'ouvriers congolais se retrouvent dans le secteur formel

Le constat a été fait par le Mouvement ouvrier chrétien congolais (Mocc), indiquant que la classe ouvrière évolue dans des conditions de pauvreté et d'absence de contrat soumise, malgré elle, aux frasques des employeurs.

La classe ouvrière congolaise vit dans des conditions d'extrême pauvreté. Un ouvrier en République démocratique du Congo (RDC) passe pour un sous-homme qui n'a pas droit à la moindre considération. Il est, en fait, victime d'un environnement socioéconomique qui ne favorise guère son émancipation. Tel est le constat fait par le Mocc qui, dans un point de presse animé le 28 décembre, à Kinshasa, s'est attelé à peindre les réalités de vie des ouvriers en RDC.

Dans un pays où la population vit dans la pauvreté avec moins d'un dollar par jour, l'ouvrier congolais ne peut que subir le contrecoup d'une économie peu reluisante qui ne favorise pas le bien-être et la protection sociale des citoyens. D'après le président du Mocc, Denis Kalondji Ngoy, seulement 5% d'ouvriers congolais se retrouvent dans le secteur formel, employés par quelques grandes entreprises de la place qui, tant bien que mal, tentent de les rémunérer. Par contre, a fait savoir Denis Kalondji, la grande majorité (soit 95%) œuvre dans l'informel, notamment dans le privé, sans contrat, soumis bien malgré elle aux frasques des employeurs radins qui ne se soucient pas de ses conditions sociales. « Même ceux qui sont dans le secteur formel ont toujours des activi-

tés génératrices des revenus à côté pour pallier le salaire qui est insuffisant. Alors là, on comprend tout le sens de la lutte pour la promotion ou l'actualisation du SMIG », a déploré Denis Kalonji.

Des ouvriers congolais livrés à eux-mêmes En l'absence de toute sécurité sociale, sans soins de santé ni pour les enfants et les vieillards, ni pour eux-mêmes, il va sans dire que les ouvriers congolais sont quasi livrés à eux-mêmes. Pour le Mocc, il y a lieu de scruter de nouvelles alternatives susceptibles de booster la dynamique sociale en faveur des ouvriers, tout en les exhortant à se regrouper dans des associations ou des coopératives. De la synergie qui en résulterait, cela pourrait avoir une incidence positive sur leurs conditions de vie, se convainc Denis Kalondji. Une approche qui, selon lui, permettrait de combattre la pauvreté. « Notre ligne de conduite : faire comprendre aux gens qu'ils doivent unir leurs demi-possibilités pour devenir forts ensemble. C'est un peu le mystique de l'aveugle et du paralytique », a-t-il déclaré, avant d'ajouter qu'ensemble, les ouvriers congolais devraient unir leurs forces pour bâtir un monde meilleur.

Alain Diasso

VIH-SIDA

Lancement d'une campagne de dépistage massif de la population

L'opération est menée en marge de la 30^e Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre de cette année sur le thème international « Droit à la santé » pendant que le sous-thème national a été : « Tous ensemble pour le dépistage du VIH, le traitement anti rétroviral et l'accès à la charge virale sans discrimination ».

Pour être en phase avec les objectifs mondiaux de lutte contre le sida, notamment l'objectif 90-90-90 d'ici à 2020, entendez 90% de personnes doivent connaître leur statut sérologique, 90% de personnes positives doivent accéder aux anti-retroviraux (ARV) et 90% de ces personnes sous ARV doivent avoir une charge virale indétectable dans le sang, la République démocratique du Congo (RDC) met les bouchées doubles pour que le sida ne soit plus un problème de santé publique. « C'est dans ce cadre que se situe l'intérêt de cette campagne de dépistage massif des Congolais », explique le directeur du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), le Dr Placide Welo Okitanyemba, qui s'est entretenu avec la presse nationale sur l'importance du dépistage du VIH.

Selon lui, d'ici à 2020, dans chaque province de la RDC, 90% de personnes doivent connaître leur statut sérologique, 90% de personnes positives doivent être sous ARV et 90% des ces personnes sous ARV doivent avoir une charge virale indétectable dans le sang. Ainsi, il rassure que le sida ne sera plus une fatalité. « Il s'agira d'une maladie comme toute autre, par conséquent,

elle sera du reste démystifiée », soutient-il. Toutefois, reconnaît le directeur du PNLS, le dépistage demeure encore un grand défi pour la RDC, partant des statistiques en sa possession. Au moins 56% des Congolais, révèle-t-il, se sont fait dépistés au premier semestre 2017. Le Dr Welo Okitanyemba recommande à la population de braver la peur pour se faire dépister et connaître son état sérologique tous les trois mois ou encore tous les six mois.

Dans la lutte contre le sida, plusieurs stratégies sont mises en œuvre, notamment l'organisation des journées scientifiques sur l'actualité de cette maladie, des matinées d'information ainsi que de sensibilisation des agents et cadres du ministère de la Santé publique et autres acteurs privés et humanitaires. Des messages à travers des canaux de masse et interpersonnels sont également diffusés, des imprimés sont distribués. La campagne de dépistage de masse et la distribution des préservatifs à la population, en général dans des marchés, milieux carcéraux et autres font aussi partie des stratégies de lutte contre le sida dans le pays.

Aline Nzuzi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



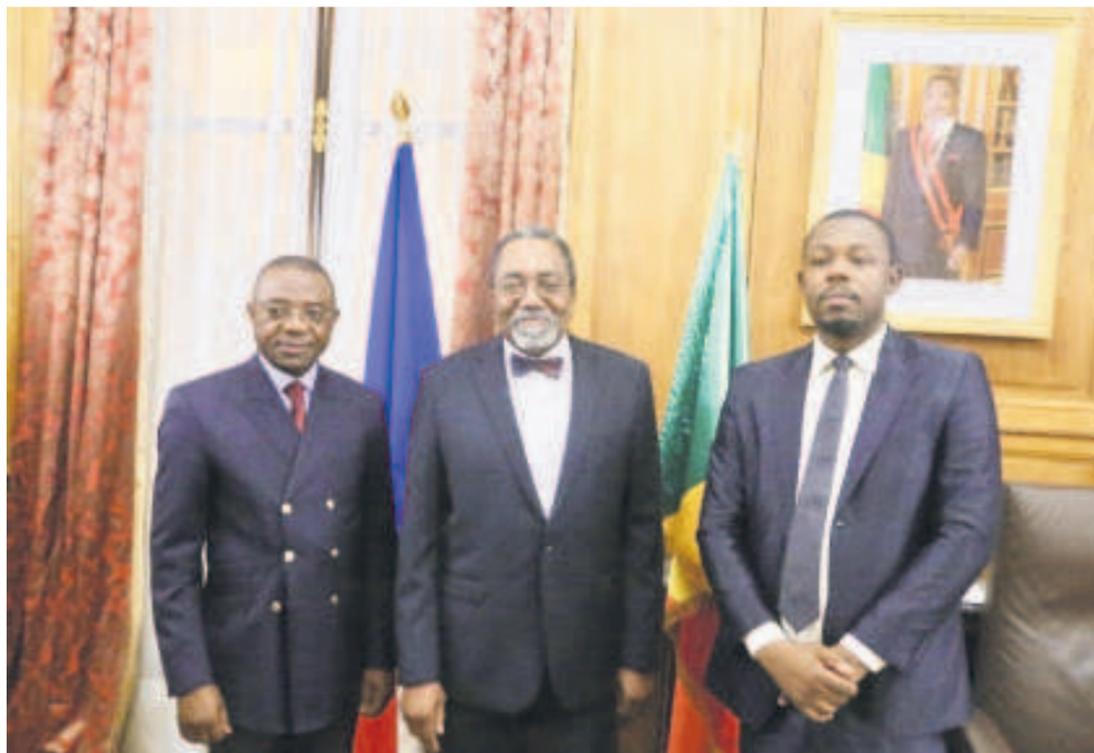
AMBASSADE DU CONGO EN FRANCE

Lancement d'une plateforme informatique

Le site dénommé Générateur intégré des rapports d'activités des formations et structures étatiques (Girafe) permettra désormais aux Congolais des pays de la juridiction de la représentation du Congo à Paris d'effectuer leurs démarches consulaires et demandes de visas en ligne.

Le 29 décembre, en présence de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, et de l'ensemble du personnel, le site « Amba-congofr.org » a été présenté officiellement. L'objectif est de faciliter l'obtention des actes consulaires et rapprocher de façon virtuelle tous les ressortissants congolais relevant de la juridiction de l'ambassade du Congo en France via un outil de gestion automatisée de l'information. Celle-ci concerne les pays suivants : France, Portugal, Espagne, Monaco, Liechtenstein et le Vatican en attente de l'agrément.

Selon les explications d'Alex Desty Tchitembo Fouti de la société Toponitech, concep-



Rodolphe Adada entouré du ministre conseiller Paul Maloukou et du concepteur de la plateforme Girafe, Alex Desty Tchitembo Fouti. Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam

teur du Girafe, l'ambassade du Congo en France dispose désormais d'un outil d'intégration et de suivi de ses ressortissants. Grâce au nouveau système automatisé mis en place, les processus de demande et de traitement de visas, des actes d'Etat civil et de documents consulaires seront simplifiés par un ac-

cès rapide et facile à l'information. La plateforme comprend plusieurs modules, dont ceux de gestion relative aux actes consulaires, l'immobilisation, la finance, les ressources humaines, sans oublier la diaspora.

Par un suivi en direct via les réseaux sociaux, les internautes ont pu participer

à ce lancement. Outre les questions sur le fonctionnement auxquelles Alex Desty Tchitembo Fouti a répondu, l'ambassadeur a apporté également des réponses précises sur la finalité d'avoir en temps réel les informations sur les activités dans les pays et la situation des ressortissants. Mieux encore

« d'épargner aux compatriotes les files d'attente au consulat sous les intempéries », a-t-il expliqué. Mais la question de la délivrance de passeports biométriques depuis la France est revenue en boucle.

Le site est opérationnel, a souligné Desty Tchitembo Fouti, indiquant que les Congolais doivent s'enregistrer au préalable sur la plateforme en ligne, indépendamment du lieu géographique en vue de déployer un portail web protégé et sécurisé, accessible uniquement par les employés de l'ambassade. Grâce aux fonctions de recherche et au filtre avancé, les employés formés à l'outil pourront améliorer la qualité de leurs services et disposer d'un outil de communication entre l'ambassade et la diaspora congolaise via les mails et les SMS.

Il archivera les documents en version électronique, mettant fin à l'archivage historique du papier.

Rose-Marie Bouboutou et Marie Alfred Ngoma

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES DES PROJETS DU COMPLEXE «CONKOUATI- DIMONIKA » ET « AIRE MARINE PROTEGEE » FINANCES PAR LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL(FEM) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

I. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre avec l'appui du PNUE /GEF les Projets de création du Complexe «Conkouati-Dimonika » et de « l'Aire Marine Protégée » dans la Baie de Loango.

L'objectif du développement des projets est d'assurer la conservation de la biodiversité marine et terrestre à travers la protection participative de l'herbier, en tant que milieu propice au développement des tortues marines, par la création d'une « Aire Marine Protégée » d'une part, ainsi que la création d'un Complexe d'aires protégées dénommés « Conkouati-Dimonika » et le développement d'un modèle de participation communauté-secteur privé pour améliorer l'efficacité de la gestion d'autre part. Pour l'atteinte des objectifs fixés aux Projets, il est nécessaire de s'assurer de la bonne gestion des ressources mises à disposition à travers le respect des dispositions et l'utilisation des outils contenus dans un manuel des procédures adéquates comprenant la gestion administrative, financière, comptable, matérielle et logistique, ainsi que les procédures de passation des marchés. C'est dans ce cadre que les présents termes de référence ont été élaborés pour le recrutement d'un prestataire chargé de concevoir ledit manuel.

II. Description du poste : Consultant National pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables, financières, matérielles et logistiques des projets de complexe « Conkouati Dimo-

nika » et « Aire Marine Protégée » de la Baie de Loango.
Type de contrat : Consultant Individuel
Durée de la mission : 15 jours ouvrables, courant janvier 2018

III. Objectif :

De manière générale, il s'agira de doter les projets de complexe « Conkouati Dimonika » et « Aire Marine Protégée » de la baie de Loango, d'un manuel de procédures administratives, comptables, financières, matérielles et logistiques en adéquation avec les procédures de gestion des projets exécutés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

IV. Profil du consultant (qualification et expériences requises) :

Education : Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Maitrise, DESS, DEA, Doctorat) en sciences de gestion.

Expériences professionnelles :

-Avoir au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine des procédures de gestion de projet ou d'organisations et une maîtrise parfaite de l'élaboration des manuels de procédures administratives, comptables et financières;
-Une expérience d'au moins 5 ans en cabinet d'expertise comptable serait un atout, ainsi qu'une bonne

connaissance des procédures de gestion des projets financés par le Système des Nations Unies (PNUE /GEF, PNUD);

-Une bonne connaissance du cadre réglementaire en matière de passation de marchés en République du Congo;

-Avoir une connaissance du monde des projets en République du Congo;

-Une très bonne capacité d'analyse et de rédaction de manuel de procédures en respectant toutes les normes standards.

V. Dépôts des candidatures

Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de références aux adresses indiquées ci-dessous :

Ministère de L'Economie Forestière et du Développement Durable;

Direction Départementale de l'Economie Forestière de Pointe-Noire;

Direction des Projets sise au quartier SOCOPRISE à coté de l'école privée Ilama; Tél. +(242) 06 613 25 87
Les offres sont à soumettre au plus tard le 11 Janvier 2018 à 16 heures 00 minutes.

La proposition doit être soumise sous pli fermé à la direction des projets à Pointe Noire ou par mail aux adresses électroniques suivantes : varech.tribunal@gmail.com; dbmoussanda@gmail.com; balendetjca@yahoo.fr; mbessaconstantin58@gmail.com. La mention « Manuel de procédures »: offre technique et financière » devra figurer sur le pli déposé.

CITOYENNETÉ ET EMPLOI

Une rencontre pour conscientiser les jeunes de Bacongo

La mairie du 2^e arrondissement de Brazzaville a organisé, le 29 décembre, en partenariat avec l'association Jeunesse développement et progrès (JDP), la première édition du forum de conscientisation des jeunes sur le thème : « Citoyenneté, formation et emploi : défis à la promotion de la jeunesse congolaise ».

Le forum tenu à Bacongo, le premier du genre, a regroupé une centaine de personnes en majorité des élèves. Il a été un véritable lieu d'échanges autour de quelques sous-thèmes retenus dont: formation qualifiante et emploi; rôle de l'entrepreneuriat dans le développement économique du Congo. Ces communications ont été développées par des experts du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi ainsi que celui en charge des Petites et moyennes entreprises.

Circonsrivant le contexte de cette activité, le président de l'association JDP, Gislain Armel De N'Simba, a rappelé que la formation, la citoyenneté et l'emploi incarnaient de nombreuses valeurs. Il s'agit notamment des valeurs de respect mutuel, de respect de la chose publique, de considération de la justice et de l'autorité judiciaire ainsi que de l'autorité de l'Etat. Ces valeurs sont gravement aujourd'hui mises à mal dans les sociétés, a-t-il dit, précisant que le Congo n'est pas le seul concerné, ni le plus atteint par ce fléau devenu planétaire.

Selon lui, le civisme, la citoyenneté et l'emploi des jeunes sont des valeurs cardinales à la démocratie et au progrès économique, social et culturel qui ne peuvent se conjuguer avec l'incivisme. Insistant sur l'incivisme, il a indiqué que le phénomène est actuelle-



La Photo de famille./Adiac

ment vécu en ville tout comme en campagne. Le président de la JDP a également épinglé quelques antivaleurs qui sont devenues légion dans la société congolaise. Il a, entre autres, cité le non-respect des panneaux de signalisation, l'érection des barricades par des jeunes pour protester contre l'arrestation d'un des leurs par les services de sécurité après avoir commis des actes criminels à l'endroit d'une jeune fille. « *L'incivisme, ce sont encore ces jeunes qui, sans chercher à comprendre, incendient un véhicule qui vient de percuter mortellement une dame. Ce sont ces jeunes élèves de Bacongo et Ngamakosso qui séquestrent leur proviseur dans son bureau ou dans les toilettes du lycée. Nous voyons chaque jour des citoyens qui défient l'Etat et ses institutions; que ce soit de façon organisée ou non.* », a dénoncé Gislain Armel De N'Simba.

Participer à l'éducation et à l'encadrement de la jeunesse

D'après lui, toutes ces mauvaises pratiques ont des conséquences multiples parmi lesquelles des pertes en vies

humaines consécutives à la délinquance criminelle sur les routes et dans les familles. Les autres conséquences étant les violences scolaires, les affrontements entre élèves et agriculteurs, les oppositions fratricides pour conquérir un fauteuil de chef coutumier ou arracher un lopin de terre.

De son côté, l'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, a souligné que l'organisation du forum de conscientisation des jeunes n'était pas un fait fortuit. Elle traduisait, en effet, l'importance de cette couche de la population dans le développement et le devenir du pays. « *Les aînés que nous sommes avons souvent une perception négative de notre jeunesse. Nous la reprochons plusieurs maux : incivisme, paresse, délinquance, impolitesse. Les maux que nous reprochons à notre jeunesse ne sont pas une fatalité, mais ensemble, nous pouvons y remédier et tirer profit du dividende démographique qu'elle représente* », a-t-elle déclaré, estimant que tout le monde devrait participer à l'éducation et à l'encadrement de la jeunesse.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION PROFESSIONNELLE

Remise du rapport final sur l'orientation scolaire

Le document sanctionnant la première édition organisée par la société Clavis Atlas-service que dirige Flavie Lombo Oyabi a été remis, le 29 décembre à Brazzaville, au ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes.

Le rapport porte sur des recommandations formulées à l'issue de la première édition, dont l'objectif a été d'orienter les élèves et étudiants vers le marché de l'emploi, a expliqué la directrice générale de la société Clavis Atlas-service, à sa sortie de l'audience accordée par le ministre en charge de la formation qualifiante.

En effet, en octobre dernier, les apprenants de Brazzaville et

Flavie Lombo Oyabi.

De son côté, le ministre Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes a annoncé, avant la réception du rapport, la nomination d'un conseiller d'orientation au ministère chargé de suivre le chemin amorcé.

Notons que la première édition fait suite à la signature d'un accord de partenariat entre le ministère et la société Clavis Atlas Service, le 15 septembre



Le ministre recevant le rapport final (Adiac)

Pointe-Noire ont bénéficié des connaissances sur les domaines de la banque, l'assurance et d'autres secteurs professionnels. Ils ont été identifiés lors des descentes effectuées par la société dans différents lycées de ces deux villes et à l'université. Plusieurs maux ont été décelés : le manque de connaissances des filières porteuses d'emploi; l'organisation des séjours ou des projets académiques, a indiqué

2017. Il est axé sur trois volets : l'organisation du salon d'orientation scolaire professionnelle, de l'étudiant à Brazzaville et Pointe-Noire ; la mise en place d'un service d'organisation de séjours académiques à l'étranger au profit des élèves et étudiants de l'enseignement technique et la mise en place d'un service de formation pour les professionnels en intra-entreprise.

Lydie Gisèle Oko

ONU

Le budget 2018-2019 adopté à près de 5,4 milliards de dollars

Le montant approuvé par l'Assemblée générale couvre les activités de l'ONU dans divers domaines, notamment les affaires politiques, la justice et le droit international, la coopération internationale pour le développement, les droits de l'homme et les affaires humanitaires ainsi que l'information publique.

Ce budget biennuel représente une baisse de 286 millions de dollars, soit 5% par rapport à celui approuvé pour la période 2016-2017, et 193 millions de dollars en dessous de la proposition faite en octobre par le

secrétaire général des Nations unies, António Guterres.

« *Les secteurs les plus touchés par ces coupes budgétaires sont les coûts opérationnels, comme ceux liés aux consultants, aux voyages, ou encore à la technologie de l'information* », a expliqué Johannes Huisman, directeur de la planification des programmes et du budget, précisant que « *dans une moindre mesure, les réductions s'appliqueront au personnel* ».

« *Nous pouvons rassurer les contribuables en affirmant qu'aucun effort ne sera épargné pour que l'argent soit dépensé à bon escient et qu'il profite bien à la communau-*

té internationale dans les domaines où l'ONU est nécessaire », a-t-il déclaré.

L'Assemblée générale a également approuvé la proposition d'annualiser le budget, à titre expérimental, à partir de 2020. « *Un budget annuel nous permettra d'être davantage comptable envers les États membres et les contribuables car il permet de rendre compte des résultats de notre travail, point de départ pour la proposition du budget suivant. Cela permet d'être plus réactif face à l'émergence de nouveaux besoins* », a assuré le responsable onusien.

Josiane Mambou Loukoula

GABON

Ratification du compromis de la CIJ sur l'île de Mbanié

Le conseil des ministres du Gabon est favorable à la ratification du compromis portant saisine de la Cour internationale de justice (CIJ) relatif au différend frontalier qui oppose le Gabon et la Guinée Equatoriale sur l'île Mbanié et les îlots de Cocotiers et Conga.

L'accord intervient un an après la signature à Marrakech, au Maroc, entre les présidents équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, et gabonais, Ali Bongo Ondimba, du compromis devant être soumis à la CIJ de la Haye au sujet du conflit frontalier. « *Nous ne sommes qu'au début d'un processus qui doit nous conduire à la Haye. (...) Ce traité doit recueillir l'autorisation parlementaire de ratification et ensuite la vérification de sa*

constitutionnalité par la Cour constitutionnelle. Après quoi, le compromis entrera en vigueur quand chaque partie aura notifié à l'autre l'aboutissement de ses procédures internes », a expliqué le secrétaire général de la présidence de la République du Gabon, Guy Rossantanga Rignault, et secrétaire permanent de la Commission nationale sur le différend Gabon-Guinée Equatoriale, L'examen des documents juridiques versés par chaque partie permettra à la justice internationale de se prononcer dans quelques années, sur la délimitation de la frontière maritime et terrestre entre le Gabon et la Guinée Equatoriale et d'établir la souveraineté de l'une ou l'autre partie sur les îles Mbanié, Conga et Cocotiers.

Noël Ndong

MUNICIPALITÉ

Donald Fylla Saint-Eudes prend les commandes de l'Association des maires du Congo

Conseiller municipal et départemental de la ville de Brazzaville, Donald Fylla Saint-Eudes est depuis, le 29 décembre, le nouveau secrétaire permanent de l'Association des maires du Congo (AMC). Il remplace à ce poste Franck Ayessa, appelé à d'autres fonctions.

Nommé le 14 décembre par le maire de la ville de Brazzaville, président du bureau exécutif de l'AMC, le nouveau secrétaire permanent a pris ses fonctions au terme d'une cérémonie de passation de service au siège de l'organisation.

Donald Fylla Saint-Eudes hérite de l'AMC au moment où l'association doit poursuivre les réformes envisagées. La 8e assemblée générale de l'association avait, en effet, engagé un certain nombre de changements au sein de l'organisation qui n'a pas fonctionné normalement ces deux dernières années, en raison des soubresauts politiques liés aux différents scrutins, entre autres, et les contraintes des calendriers des différents maires.



Avec le maire de Brazzaville au terme de la cérémonie de la passation de service

Parmi les dossiers importants transmis à Donald Fylla Saint-Eudes figurent l'organisation, en 2018, d'une assemblée générale, ainsi que la poursuite des réformes sur le plan financier, humain et de la communication. L'AMC devra, au cours de cette année, organiser les Journées des collectivités locales du Congo. Une aubaine, d'autant plus que le ministère de l'Intérieur espère cette année amorcer une nouvelle étape du programme de

décentralisation. A en croire Franck Ayessa, ces Journées qui feront le bilan de la politique de décentralisation en vue d'envisager de nouvelles perspectives, s'appuieront sur l'expertise de l'Association des départements du Congo et d'autres organisations.

Un autre dossier important transmis au nouveau secrétaire permanent est la participation des collectivités locales du Congo au 8e sommet Africain qui se tiendra au Maroc,

en décembre 2018. « Vous devez vous y prendre à temps que le Congo ne rate pas ce rendez-vous, l'une des plateformes des collectivités locales africaines les plus importantes », a recommandé Franck Ayessa. Ce sommet devrait se tenir à Brazzaville, mais le gouvernement a renoncé à son organisation en raison des contraintes financières.

Créée en 1993 sous l'impulsion du maire Bernard Kolelas, cette organisation est réactivée en 2004 sur l'initiative de l'ancien député maire de Brazzaville, Hugues Nguélondele. Elle vise à rendre concrète la solidarité entre les municipalités en multipliant les échanges d'informations et d'expériences. L'AMC a pour mission d'établir entre ses membres une concertation permanente sur différentes problématiques qui touchent à la décentralisation et au développement local, développer des partenariats au niveau local, régional et international, élaborer et mettre en œuvre des projets transversaux. L'association a également mandat de faciliter

aux membres l'exercice de leurs fonctions par l'information et la formation, renforcer les capacités techniques du personnel municipal et des élus locaux. Elle s'adosse sur un parterre de partenaires locaux et internationaux.

L'AMC est une organisation de droit privé, administrée sur la base d'un statut et d'un règlement intérieur. « Contrairement à ce qu'un certain nombre de personnes imagine, ce n'est pas un service de l'administration municipale », a tenu à préciser le secrétaire permanent sortant.

L'organisation dispose d'un bureau exécutif composé des maires. Ils étaient six, il y a encore une année. Désormais d'autres communautés urbaines ont été érigées en commune. Elles vont ainsi grossir les rangs des membres de l'AMC passant à quinze communes. Une lourde responsabilité pour le nouveau secrétaire permanent qui compte sur les résolutions de la dernière assemblée générale pour apporter des réformes nécessaires et attendues.

Quentin Loubou



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Contrôleur de gestion commercial
CLASSIFICATION / CATEGORIE : Cadre
DIRECTION : Financière
MISSION GENERALE
Participer à l'évaluation de l'activité commerciale et assurer l'élaboration des budgets y relatifs.
Assurer le suivi et le contrôle budgétaires de l'activité commerciale dans le cadre du reporting effectué par le Responsable du Contrôle de gestion en vue d'aider à la prise de décision et au suivi des objectifs commerciaux.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Travailler sur les prévisions de ventes et la définition des objectifs commerciaux, en accord avec le directeur marketing et commercial;
- Aider la direction marketing commerciale dans l'orientation et le suivi de la stratégie fixée;
- Participer aux prévisions de résultat à court terme et mesurer l'impact financier des projets et / ou actions à venir;
- Calculer la marge brute prévisionnelle par activité et par marque en rapport avec le chiffre d'affaires;
- Analyser les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs commerciaux et leurs réalisations;
- Etablir le schéma directeur des budgets : participe à l'élaboration des tarifs et des marges, analyse la rentabilité par produit, par marché ou par zone ainsi que les coûts de distribution;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité commerciale et fournir les informations à la direction;
- Proposer à la direction des actions

correctives à mettre en œuvre;

QUALIFICATIONS / EXPERIENCE

Être diplômé (e) Bac+3 ou 4, Ecole de commerce ou Universités, filière Finance et comptabilité, Agé(e) de 25 à 35 ans au plus. Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du contrôle de gestion d'au moins 2 ans dans une société du secteur industriel. Avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES / CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux et disponible;
- Avoir les compétences techniques dans :
 - L'élaboration des reporting mensuel et établissement des commentaires et analyses des charges d'exploitation et charges variables
 - La préparation et l'élaboration des budgets de l'entreprise, ainsi que leur suivi mensuel;
 - La réalisation et le suivi des tableaux de bord;
 - La réalisation et la mise à jour des projections financières (Forecast ou Latest Estimate);
 - La réalisation des diverses études et analyses demandées par la Direction ou le Groupe;
 - Aptitudes à travailler en équipe, à convaincre et à susciter l'adhésion des interlocuteurs;
 - Maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, etc.);
 - Capacité à communiquer;
 - Maîtrise du Français et connaissance pratique de l'anglais.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31/12/2017 à BRASCO BP 1147 POINTE-NOIRE, (REPUBLIQUE DU CONGO) tél. : (242) 06 673 80 80 / 673 74 74, BRASCO.DRH@Heineken.com



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Manager Excellence Commercial
CLASSIFICATION / CATEGORIE : Cadre
DIRECTION : Marketing et commerciale
MISSION GENERALE
Concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des projets permettant de développer la stratégie commerciale des Brasseries du Congo pour améliorer la vente et la distribution et la vente des produits sur le marché national en optimisant l'approche Route to Market et les Process internes.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Participer aux réunions du comité commercial marketing (CCM) et aux réunions stratégiques mensuelles;
- Concevoir des processus de vente en collaboration avec l'équipe commerciale pour mieux s'adapter aux besoins du marché et optimiser les ventes;
- Faire une analyse concurrentielle pour identifier les opportunités et les meilleures pratiques;
- Evaluer la performance des ventes et des activités (y compris le suivi et l'analyse des KPI's);
- Développer des stratégies route-to-market pour exploiter pleinement le potentiel commercial de notre portefeuille;
- Faire des enquêtes sur la stratégie de distribution des concurrents et adapter la stratégie de distribution de l'entreprise en fonction des résultats de l'enquête;
- Initier et guider l'analyse des projets pour améliorer le pilotage efficace des ventes;
- Suivre et s'assurer que le développement des marques locales est conforme aux règles et directives du groupe;
- Etablir et consolider le business intelli-

gence et piloter les projets d'études de marché;

- Superviser le « regional Customer Excellence initiative »;

QUALIFICATIONS / EXPERIENCE

Être diplômé (e) Bac+5, Master ou MBA, Ecole de commerce ou Universités, filière Marketing et commerciale, Agé(e) de 30 à 40 ans au plus. Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine commercial d'au moins 5 ans dans une société du secteur industriel. Avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES / CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux et disponible;
 - Avoir les compétences techniques dans :
 - La gestion de projets commerciaux;
 - La vente et la négociation;
 - L'élaboration de la stratégie commerciale;
 - L'excellence dans l'exécution;
 - La réalisation et le suivi des tableaux de bord;
 - La réalisation des diverses études et analyses;
 - La Bonne connaissance et expérience du marché congolais;
 - Aptitudes à travailler en équipe, à convaincre et à susciter l'adhésion des interlocuteurs;
 - Avoir de solides compétences en Leadership;
 - Maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, etc.);
 - Capacité à communiquer;
 - Bonne connaissance de l'Anglais.
- Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31/12/2017 à BRASCO. BP 1147 POINTE-NOIRE, (REPUBLIQUE DU CONGO) tél. : (242) 06 673 80 80 / 673 74 74, BRASCO.DRH@Heineken.com

Message du président de la République sur l'état de la nation en 2017, devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre, à Brazzaville

Monsieur le président du congrès;
Monsieur le président du Sénat;
Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement;
Mesdames, messieurs les membres du gouvernement;
Mesdames, messieurs les parlementaires;
Mesdames, messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques;
Mes chers compatriotes;

Le 25 octobre 2015, le peuple congolais, dans l'exercice de sa souveraineté, a décidé, en toute liberté, de faire évoluer le dispositif institutionnel de notre pays, en adoptant la Constitution de la Nouvelle République.

Après l'élection présidentielle réussie, le Premier ministre, chef du gouvernement, a été nommé, puis confirmé dans ses fonctions à l'issue du réajustement de l'équipe gouvernementale.

L'Assemblée nationale, les conseils départementaux, communaux et locaux, puis le Sénat ont été renouvelés dans les délais prescrits par la Constitution.

Je vous adresse donc mes sincères félicitations, à vous tous, sénateurs, députés, conseillers départementaux, communaux et locaux, nouvellement élus ou reconduits dans vos mandats respectifs.

Permettez-moi surtout de rendre un hommage mérité au vénérable André Obami-Itou et à l'honorable Justin Koumba qui ont conduit les destinées de notre Parlement, au cours de la 13^e législature.

Pour leur contribution à l'expression de la démocratie au sein de l'hémicycle, je remercie vos anciens collègues parlementaires, qui ont quitté l'Assemblée nationale ou le Sénat, au terme des derniers scrutins. Je salue les nouveaux présidents des deux chambres du Parlement, en les exhortant à poursuivre efficacement l'oeuvre engagée par leurs prédécesseurs.

La vie institutionnelle dans notre pays, c'est aussi la mise en place progressive des conseils consultatifs prévus par la Constitution.

Aujourd'hui, nous nous attelons à cette exigence pour que les nouvelles institutions constitutionnelles soient installées dans les meilleurs délais. En cette matière, le choix de notre peuple traduit sa détermination à garantir, au Congo, un environnement de paix, de démocratie et de partage.

Mes chers compatriotes

L'histoire tend toujours à se répéter lorsque les peuples ne tirent pas les bonnes leçons du passé.

Notre pays, qui a vécu les moments de paix et les blessures des conflits, ne peut se permettre d'expérimenter, à nouveau, toute déflagration de violences.

La paix règne sur le territoire national, bien que le Pool traverse des épisodes d'insécurité, sur fond de grand banditisme, aux conséquences fort déplorable.

- Plusieurs projets importants de coopération sont compromis, à l'image de la route Gambari-Mindouli et de la cimenterie de Mindouli.

- De nombreux enfants privés de scolarisation pourraient être condamnés à l'ignorance durant toute leur vie.

- La destruction des infrastructures concourant au progrès et au bien-être des populations du Pool confine ce département dans une situation de ruine et de désolation.

Le 3 octobre 2017, les sages ainsi que les notabilités traditionnelles et religieuses du Pool ont pris le ferme engagement, devant l'opinion nationale, d'oeuvrer à la résolution de la situation désolante qui y prévaut.

Devant la représentation antonale en Congrès, je réitère que ce département ne saurait être, aussi longtemps, pris en otage.

Dans cette optique, un accord a été établi, le 23 décembre 2017, pour contribuer à la consolidation de la paix, l'unité nationale et la démocratie dans notre pays.

Les parties signataires conviennent, notamment, de:

- l'arrêt des hostilités et du ramassage des armes détenues par les miliciens;

- la restauration de l'autorité de l'Etat;

- la libre circulation des personnes, des biens et des services.

Dans ses prérogatives, le gouvernement garantira les conditions nécessaires pour une issue fructueuse de ce processus, en l'occurrence la démobilisation des jeunes en armes, leur réinsertion professionnelle, sociale et économique ainsi que la réinstallation des populations déplacées dans leurs villages respectifs.

Une fois de plus, le moment est venu, pour tous, de s'inscrire, sans exceptions ou états d'âmes, dans cette dynamique républicaine et salutaire.

L'opinion nationale et internationale est prise à témoin.

Je conclus, sur ce volet du Pool, par une sévère mise en garde contre les calculs politiques de petit leadership départemental qui oeuvreraient à parasiter les démarches initiées pour un retour à une vie normale dans cette partie du territoire national.

Il s'agit ici de la vie des compatriotes qui n'ont que trop souffert et ne demandent qu'à vivre en paix.

Mes chers compatriotes;

Tributaire en grande partie des cours pétroliers, notre pays connaît des difficultés conjoncturelles évidentes.

Celles-ci participent d'une crise qui affecte tous les Etats du monde, y compris les plus puissants, en Europe et dans les pays arabes.

Face à cette épreuve, n'ayons ni la mémoire courte, ni le réflexe démagogique et irresponsable du raccourci facile.

Aucune oeuvre humaine n'est certes parfaite.

Il y aura toujours des erreurs à redresser au bout d'une expérimentation renouvelée ou d'une accumulation rythmée par les performances réalisées et la portée des enseignements tirés.

Pour son essor, le Congo a retenu une stratégie d'aménagement du territoire essentiellement axée sur la municipalisation accélérée de tous les départements et le désenclavement de l'arrière-pays.

Il s'agissait, entre autres, de doter le pays d'infrastructures vitales, socle de notre marche vers le développement.

Décliné annuellement, ce programme a permis de lever la plupart des contraintes majeures pour créer les conditions permissives du progrès. Indépendamment de la municipalisation accélérée, un ensemble de projet structurants a été réalisé, en mettant le pays sur le cap de l'industrialisation et de la modernisation, pour ne citer que;

- la construction de la route nationale Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso;

- l'installation des aéroports dans tous les chefs-lieux des départements;

- l'implantation du barrage hydro-électrique d'Imboulou;

- la réhabilitation et la construction des lignes Très Haute Tension;

- l'édification du barrage électrique de Liouesso.

Je pense aussi à:

- la construction et la modernisation des infrastructures de santé;

- l'extension et la réhabilitation du réseau routier;

- l'érection et la mise à niveau des plateformes universitaires et scolaires;

- l'implantation des infrastructures à caractère socio-économique, tels les espaces modernes de commerce ou de sport.

Sans occulter les faiblesses de son parcours, le Congo se transforme et nul ne peut raisonnablement nier les avancées louables enregistrées.

Les infrastructures lourdes, destinées à soutenir le développement de notre pays, n'ont pu être réalisées sans un apport extérieur, sous forme d'emprunts, en appui à nos ressources propres.

Dans nos préoccupations fondamentales, nous nous sommes efforcés de préserver les acquis sociaux.

En pleine crise, l'Etat a tenu ses engagements.

Pour tous les agents de l'Etat, le relèvement de la valeur du point d'indice de solde de 275 à 300, suite aux négociations de 2013 avec les partenaires sociaux, est effectif depuis janvier 2017.

Nous atteignons la fin de cette année sans arriérés, en ce qui concerne les fonctionnaires.

Il reste que la prise en charge des agents de l'Etat admis à la retraite et le paiement de leurs pensions constituent un défi majeur qu'il nous faut impérativement relever.

Nous sommes sensibles aux services rendus à la Nation et au sens patriotique de nos compatriotes agents de l'Etat à la retraite. Nous sommes conscients de leurs sacrifices.

L'Etat s'emploiera à honorer ses engagements vis-à-vis de cette composante essentielle de notre peuple.

Ces arriérés constituent une créance sûre et exigible.

S'agissant des pensions, j'interpelle surtout certains établissements publics qui prélèvent les cotisations mais ne les reversent pas aux caisses de sécurité sociale, ceci pour financer leur fonctionnement.

Cette attitude ne peut permettre aux travailleurs, ayant cotisé durant toute leur vie active, de jouir de leurs pensions à la retraite.

Je demande au gouvernement de mettre instamment fin à cette pratique malveillante.

En tout état de cause, la solution adéquate et durable réside dans la réforme du système de sécurité sociale à laquelle nous accordons toute son importance.

Nous ne pouvons ignorer la grande tempête qui a secoué les structures à budget de transfert, notamment le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et l'université.

Tout en comprenant les revendications légitimes et justifiées des uns et des autres, aucune motivation ne peut rendre insensible le personnel médical, notamment les médecins pourtant astreints au serment d'Hippocrate, devant la nécessité de sauver une vie.

En parallèle, le refus d'assurer le transfert de connaissances aux étudiants est une entrave grave à la préparation des élites dont le pays a le plus grand besoin pour son développement.

La transmission de savoirs participe de l'obligation objective de léguer, aux générations actuelles et futures, les outils nécessaires pour bâtir le Congo.

Il reste entendu que la rigueur de la conjoncture induit des tensions de trésorerie, en mesure de ralentir même les démarches les plus volontaristes.

Pour tout dire, un service minimal a été assuré au niveau du fonctionnement de l'Etat.

Même dans cette situation de crise, la volonté soutenue de poursuivre l'exécution des projets emblématiques demeure intacte, en l'occurrence:

-la construction de la ligne Haute Tension pour desservir la zone industrielle de Maloukou, appelée à abriter une quinzaine de petites et moyennes entreprises,
 -la mise en valeur de la zone économique de Pointe-Noire, avec la construction du port minéralier qui s'inscrit dans l'option de la diversification économique et la création d'emplois;
 -les projets porteurs déjà réalisés dans le cadre de la restructuration de l'économie nationale.

A ce titre, notre pays dispose à présent de quatre cimenteries qui ont permis de réduire le prix du sac de ciment, de 12 000 à 4 000 francs CFA.

Mers chers compatriotes;

Notre pays dispose d'avantages certains et suscite beaucoup d'intérêt. L'horizon invite à l'optimisme.

Les négociations avec le Fonds monétaire international augurent d'une issue encourageante.

Il s'agira de remettre en ordre les bases d'une croissance soutenue, durable et inclusive grâce, notamment, à des ressources additionnelles. Compte tenu de ses atouts, le Congo reste attractif pour l'investissement étranger.

J'évoquerais volontiers l'inauguration récente de la nouvelle cimenterie implantée dans le district de Yamba, département de la Bouenza.

Ce complexe a été mis en exploitation avec plus de 350 postes de travail fonctionnels, un potentiel effectif d'emplois directs et indirects et une perspective favorable d'exportation de ciment.

L'usine des poly-métaux à Mfouati, dans la Bouenza, et les grands moulins du Kouilou à Vindolou valorisent notre tissu industriel.

De ce fait, la mise en valeur de nos matières premières, hors pétrole, doit constituer un des axes d'actions prioritaires pour le gouvernement.

Il nous faut nous organiser davantage pour accélérer l'entrée en production de:

- la Fonderie du Congo à Dolisie dans le Niari;
- des unités industrielles de Maloukou dans le Pool;
- de la Congolaise des panneaux solaires à Oyo;
- du complexe industriel céramique de Makoua dans la Cuvette.

Parmi les défis qu'il nous faut relever, figure l'offre alimentaire insuffisante en denrées de base.

Malgré l'importance des ressources financières allouées, le secteur agricole s'est régulièrement illustré par des résultats mitigés.

L'autosuffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne doit pas être un slogan creux, qui renvoie à un sentiment permanent d'échec et d'impuissance.

Pourtant, cet objectif reste entièrement à notre portée. Le Congo bénéficie de la générosité de la nature, avec une hydrographie suffisante, une pluviométrie abondante, relativement équilibrée sur l'année, un ensoleillement appréciable, 12 millions d'hectares de terre arable et un million d'hectares de terre arable et un maillage routier permettant d'accéder aux grands centres de consommation.

Dès le début de l'année 2018, il importera de décliner les signaux de notre ferme volonté d'aller vers cet objectif essentiel.

D'ores et déjà, à l'occasion du Conseil des ministres du 27 décembre 2017, le gouvernement a opté pour la relance, à grande échelle, des programmes de culture de banane, manioc et cacao.

Pour le développement de l'agriculture, les financements inscrits au budget de l'Etat, exercice 2018, devront être mobilisés de manière effective. J'y veillerai personnellement.

Par la production agricole, s'articuleront la mobilisation des populations, la circulation de la monnaie et le développement rural.

Des progrès significatifs sont possibles si notre organisation, dans la sphère agricole, est portée à son fonctionnement optimal.

Ce programme de culture du manioc, de la banane et du cacao doit être exécuté dans la perspective de techniques modernes, à savoir l'irrigation des zones de production et la mécanisation, pour des rendements plus importants.

Pour cette raison, j'en appelle à la conscience des acteurs du secteur, tout en rendant particulièrement hommage à ces femmes et ces hommes qui se consacrent, chaque jour, aux activités agro-sylvicoles, pastorales et halieutiques, malgré les difficultés multiformes auxquelles ils sont confrontés sur le terrain.

Dans le domaine de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, du développement durable et de la protection du bassin forestier du Congo, notre pays a initié le «Fonds bleu pour le Bassin du Congo» qui a donné lieu, les 8 et 9 mars 2017 à Oyo, à une conférence internationale et la signature d'un Memorandum d'entente par 12 pays. Instrument financier destiné à améliorer la qualité de vie de nos populations et soutenir la protection des forêts du Bassin du Congo, le Fonds bleu a fait l'objet d'un vibrant plaidoyer de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en octobre 2017 à New-York.

Nous avons renouvelé cet appel, en novembre dernier, lors de la COP 23 à Bonn en Allemagne.

A Paris le 12 décembre 2017, nous avons pris part au Sommet sur le financement de la lutte contre les changements climatiques.

Un nouvel appel a été lancé à l'endroit des partenaires au développement et aux investisseurs privés, pour apporter leur appui technique et financier au Fonds bleu.

En oeuvrant pour la paix, il nous faut en même temps continuer à nous préoccuper des contingences relatives à l'environnement.

Par conséquent, je réaffirme la directive sur le recadrage de la célébration de la Journée de l'arbre, le 6 novembre, afin qu'elle cesse d'être le fait de la seule élite politique et administrative, en retrouvant sa dimension populaire, à travers une participation de masse, associant chaque citoyen au rite vert.

Mes chers compatriotes;

Au titre des performances, s'affiche une avancée de plus dans l'offre d'énergie.

Celle-ci a connu, cette année, une augmentation de 19 mégawatts, avec la mise en eau du barrage hydroélectrique de Lioesso, dans la Sangha.

De son côté, la centrale électrique du Congo va renforcer sa puissance et passer de 300 à 450 mégawatts, alors que la ligne Moukoulou-Mabombo-Mayéyé-Sibiti a été mise sous tension.

La perspective de construction du barrage hydroélectrique de Sounda, pouvant développer une capacité de 600 mégawatts, est sérieusement ouverte avec la présentation, au gouvernement, des études réalisées.

De plus en plus importants, les besoins en électricité attendent d'être mieux couverts, d'où la nécessité d'engager des réformes appropriées.

Au tableau des infrastructures de base réalisées, notons également:

- l'extension de l'épine dorsale en fibre optique d'Owando vers Ouessou;
- la construction du réseau fixe et mobile dans tous les chefs-lieux des départements;
- l'inauguration du port d'Oyo.

Les travaux de réfection des deux ponts détruits, sur le Chemin de fer Congo Océan dans le département du Pool, ont été lancés.

L'ouverture des voies terrestres d'intégration sous-régionale se poursuit. La route en terre Pokola-Makao-Enyellé vient d'être ouverte à la circulation. N'oublions pas le Centre international de conférences de Kintélé et le Complexe sportif «La Concorde», qui a accueilli l'élite continentale du sport, pour le 50e anniversaire des Jeux africains.

La construction de la Cité administrative ainsi que celle des sièges du Sénat et de l'Assemblée nationale ont été lancées.

Le programme de délocalisation et de modernisation des casernes, qui contribue à l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel de la force publique, a connu, cette année, la réception de deux nouvelles casernes, une base vie de 452 appartements et des équipements sociaux constitués d'écoles et de centres de santé.

Outre les résultats énoncés ci-dessus, soulignons les efforts dans le logement et les bâtiments administratifs.

Des 6 500 logements mis en chantier, 3 000 unités sont totalement achevées.

Mes chers compatriotes;

Le monde du travail a connu des sérieuses perturbations. Il est en pleine restructuration pour s'adapter à la conjoncture actuelle.

L'encadrement de la relation professionnelle s'exerce en concertation avec les syndicats des travailleurs et les organisations patronales.

Bien que reconnu dans notre pays, le droit de grève ne saurait devenir la manette déstabilisatrice et paralysante des entreprises et des administrations.

Souvenons-nous des grèves intempestives qui, pour des finalités politiciennes au début des années 90, ont annihilé tant de sacrifices endurés par notre peuple. Des pans entiers du secteur économique d'Etat ont été détruits.

Mais, que représentent d'hypothétiques droits sociaux face à des salaires qui auraient pu être payés normalement si l'outil de travail avait été préservé?

C'est pourquoi, j'en appelle à la conscience des acteurs du monde du travail pour que soient préservés, en toutes circonstances, la paix sociale, l'outil de travail et la cohésion dans le secteur productif.

En matière d'éducation et de couverture sanitaire, des progrès sensibles ont été réalisés.

Après une période préjudiciable de flottement, le système de formation de notre pays renoue avec l'organisation maîtrisée et fiable des examens d'Etat.

La multiplication des opportunités de formation des formateurs présage d'une meilleure prise en charge pédagogique des élèves et étudiants ainsi qu'un effort de professionnalisation plus important.

La formation professionnelle bénéficie dorénavant des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

S'agissant de l'amélioration de l'offre de soins, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba a été mis en service le 10 mars 2017.

Le centre national de référence de la drépanocytose a aussi ouvert ses portes.

La question du médicament a fait l'objet de la création d'une Centrale d'achat des médicaments essentiels et autres produits de santé.

La coopération avec le Fonds mondial a permis la fourniture des médicaments antipaludiques, antituberculeux et antirétroviraux.

Les secteurs éducatif et sanitaire, ces piliers du social, bénéficieront toujours de toute notre attention.

Pour la jeunesse, l'avenir n'est ni dans le grand banditisme, ni dans les comportements déviants. Les jeunes doivent s'imprégner des grands principes de la République et du respect de l'Autre et du bien public, pour garantir l'avènement d'une société plus fraternelle qui éloigne, aujourd'hui et demain, de la violence et de l'incivisme en prônant l'observation stricte des valeurs morales.

Pour cela, j'interdis aux jeunes d'adopter des postures qui rappellent le salut nazi, lorsque s'exécute LA CONGOLAISE, notre hymne national. Ils le font naïvement certes, mais ils ne devraient pas en ignorer la signification.

Je rassure que le gouvernement s'attèle, en fonction des ressources disponibles, à offrir les conditions qui prédisposent à l'épanouissement des jeunes générations, notamment la formation et la création d'emplois, surtout que la jeunesse est au cœur de notre projet de société.

Mes chers compatriotes ;

En parlant de la rupture en 2016, j'invitais à la dénonciation et la cessation avec les antivaleurs, qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement.

Très vite, ce mot d'ordre a été tourné en dérision, même à des niveaux responsables. Aujourd'hui, rupture serait synonyme de crise.

Près de deux ans après l'énoncé de cette directive, je réitère mes propos pour dire que la rupture concerne la lutte contre les antivaleurs. C'est la primauté du droit et de la justice sur l'arbitraire et l'impunité.

Ce postulat tire son objectivité de l'application du principe de la sanction.

Il s'agit de réprimer, éduquer, redresser lorsque les faits l'exigent.

Face à la fraude, la corruption, la concussion, le trafic d'influence, le laxisme, sanctionner restera la pierre angulaire de la gouvernance, sur l'autel de la législation et la réglementation en vigueur.

Dès lors, est-ce à croire que les seules sanctions à considérer ou à mettre en oeuvre seraient uniquement celles qui résultent des décisions du président de la République?

Dans notre pays, aucune disposition n'interdit aux procureurs de la République de se saisir des dossiers délictueux, y compris ceux portant sur des crimes économiques.

Les conseils de discipline ont disparu des pratiques rigoureuses de gestion et de bonne gouvernance.

Qui donc empêche, par exemple, aux représentants du peuple que sont les députés et les sénateurs, d'exercer une prérogative constitutionnelle, l'enquête parlementaire?

En tout cas, pas le président de la République.

Le réflexe de la sanction s'est fortement altéré.

L'expansion de l'impunité tient assurément du clientélisme et du fait électoraliste exacerbés, au nom d'une interprétation erronée de l'exercice démocratique, par la mauvaise gestion du pluralisme politique dans notre pays, la recherche effrénée d'assise, d'influence et de leadership qui consacrent la faiblesse des uns et des autres devant la nécessité de la sanction.

La rupture doit se compléter de la rigueur afin que la sanction s'impose à tous les échelons de la hiérarchie sociale, économique et administrative.

L'application stricte de la loi, dans toute sa rigueur, redonnera à la rupture son sens le plus profond et reconnaîtra, à la République, son devoir protecteur de la vertu, l'Etat se chargeant, chaque jour, de traquer les antivaleurs.

L'histoire de l'humanité démontre que c'est durant les grandes crises que l'instinct de survie a amené l'homme à plus de créativité et à développer d'autres réflexes.

La situation actuelle devrait nous amener à nous éloigner de la facilité. A titre d'illustration, plutôt que de combattre les branchements clandestins, la Société nationale de distribution d'eau et la Société nationale d'électricité préfèrent la facilité et choisissent les raccourcis en opérant de sordides péréquations par les majorations de taxation et de coût sur les abonnés réguliers.

Ainsi, d'honnêtes compatriotes paient le prix de l'incivisme de certains citoyens.

Aucun peuple ne s'est affranchi en dehors du travail. Il nous faut résolument intégrer un nouvel état d'esprit, un univers mental en harmonie avec les obligations qu'imposent la conjoncture actuelle et la sauvegarde des fondements de nos ambitions ultérieures.

Le chemin le plus court recherche la jouissance, la réjouissance et les ponts entre les jours fériés.

Même les moments douloureux, comme les obsèques, sont exploités et transformés en instant de jouissance dans une société, comme la nôtre, qui a depuis toujours observé le culte de ses disparus.

Nous devons promouvoir l'excellence afin que l'intelligence collective secrète des nouveaux modes de penser et d'agir.

Sans créativité, comment nos ancêtres auraient-ils réalisé que la crotte de chèvres était un intrant agricole capable d'accroître leur production? Sauvons-nous, nous mêmes. N'attendons pas que le salut vienne d'ailleurs.

C'est ce qui fera que nos partenaires se mobiliseront pour nous aider davantage.

La créativité, c'est, entre autres, organiser l'informel pour qu'il soit protégé par la loi et placé à l'abri des racketteurs, ceci pour l'amener à contribuer à l'essor de notre économie.

Pour matérialiser notre détermination à consolider l'Etat de droit, j'annonce la tenue imminente du Conseil supérieur de la magistrature. Ces assises nous offriront l'opportunité d'examiner les possibilités d'insuffler plus d'efficacité à la justice et de combattre la corruption qui gangrène cette institution.

La lutte contre la corruption doit être menée dans tous les secteurs

d'Etat et, plus particulièrement, au niveau des régies financières.

Puisqu'il est question de la justice, tout en respectant le principe intangible de la séparation des pouvoirs prescrit par la Constitution, j'émet le vœu, en tant que garant des institutions, que s'ouvre, courant premier trimestre de l'année 2018, le procès des citoyens actuellement en garde à vue prolongée, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, au terme des scrutins référendaires et présidentiel de 2016.

Mes chers compatriotes;

Le Congo tient son rôle et sa place dans la promotion de la concorde, l'amitié et la solidarité entre les peuples.

Notre diplomatie recueille les dividendes d'une action de grande envergure, structurée et intense.

La politique de bon voisinage au niveau bilatéral et les consultations régulières, voire permanentes, au plan multirégional donnent à notre pays une dimension et une posture internationales incontestables.

L'Afrique a besoin de paix. Le règlement des conflits sur le continent a requis notre disponibilité et notre engagement panafricanistes.

Dans ce cadre, notre pays a abrité, le 9 septembre et le 26 novembre 2017 à Brazzaville, respectivement la 4e réunion du comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye et celle du Haut conseil des villes et tribus libyennes.

Ces rencontres ont permis, entre autres, de relancer le dialogue inter-libyen. Le processus de retour à la paix dans ce pays évolue dans la bonne direction et nous nous en réjouissons.

En outre, le Congo a accueilli, le 19 octobre 2017, le 7e Sommet de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, CIRGL en sigle, ainsi que la 8e réunion de Haut niveau du mécanisme de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et les Grands Lacs.

Ces réunions ont abouti, entre autres, à la définition des voies et moyens susceptibles de favoriser le règlement des crises qui touchent notre sous-région.

Dans cette optique et en qualité de président en exercice de la CIRGL, j'ai conféré avec les chefs d'Etat de l'Angola et de la République démocratique du Congo, le 9 décembre 2017 à Brazzaville.

Ce mini-sommet a passé en revue les préoccupations relatives à la paix et la sécurité dans la Région.

Les efforts du Congo se poursuivront dans ce sens, pour la Libye et les pays des Grands Lacs.

C'est notre part du devoir, en fait la tranche de sacrifice que consentent les Congolaises et les Congolais pour la paix, l'honneur et la dignité de l'Afrique.

Mes chers compatriotes ;

Un grand philosophe des temps anciens énonçait « qu'aimer ce que le peuple aime et avoir en aversion ce qu'il a en aversion, cela s'appelle être le Père du peuple ».

La situation préoccupante de notre pays impose aux dirigeants, à quelque niveau qu'ils soient, de faire preuve d'humilité et de solidarité avec le peuple, en renonçant à toute ostentation.

A ce sujet, je renouvelle les instructions inhérentes à la nécessité de réduire la fréquence des missions à l'étranger et la composition des délégations.

Il en est de même de l'usage abusif des véhicules administratifs et de service.

Ce rappel annonce d'autres mesures et réformes visant la réduction du train de vie de l'Etat sur lesquelles doit se pencher, sans délai, le gouvernement.

La crise doit nous aider à rectifier certains comportements.

Dans tous les cas, la vertu des hommes d'Etat fait vite prospérer leur pays, tout comme celle de la terre fait croître les plantes et les arbres.

Le Congo n'est ni un village, ni une île abandonnée.

Il trouvera les ressorts adéquats pour poursuivre sa marche vers le développement.

Nos partenaires internationaux apprécient l'urgence d'accompagner notre pays à l'équilibre de ses finances publiques.

Rien n'est perdu. Bien au contraire, l'espoir est permis.

Il nous faut vaincre l'adversité, dans le respect des lois de la République.

Par-delà cette exigence, dans quelques heures, s'affichera l'année nouvelle, 2018, avec son lot d'espérances.

A l'ensemble de notre peuple et à vous-même ici rassemblés, je souhaite une Bonne et Heureuse année 2018.

Que chacun trouve, à travers ces vœux, le réconfort nécessaire et la motivation suffisante sur le chemin de notre avenir commun.

**Vive le Congo,
Vive la République.
Je vous remercie.**

MESSAGE PRÉSIDENTIEL SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Des annonces fortes qui attendent d'être concrétisées



Le président Denis Sassou N'Guesso lors de son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès

Le Pool, la crise économique et son volet social, la gouvernance publique, les négociations avec le Fonds monétaire international, le procès des détenus pour « trouble à l'ordre public » ou « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », l'avenir des jeunes, la lutte contre l'impunité, la coopération bilatérale et multilatérale ont constitué les points de mire du message du président Denis Sassou N'Guesso sur l'état de la nation, délivré le 30 décembre à Brazzaville, devant le parlement réuni en congrès.

On s'attendait à ce que le chef de l'Etat parle de la situation d'insécurité dans laquelle le département du Pool est plongé depuis bientôt deux ans. Cela ne lui a pas échappé, mais le point qui a fait réagir son auditoire par des applaudissements nourris a été celui portant sur la lutte contre la corruption. Un fléau qui gangrène les secteurs entiers de la vie nationale et duquel prospèrent l'impunité, le trafic d'influence, le tout couronné par l'atrophie de l'appareil judiciaire.

Sur chacun des axes de son adresse, le président de la République a dépeint sous un jour serein l'entrée du Congo dans la nouvelle année 2018, en dépit des dif-

ficultés économiques et financières conjoncturelles. Au tout début, il a rappelé le contexte de l'avènement de la nouvelle République issue du référendum du 25 octobre 2015, indiquant que le peuple congolais avait inscrit cette quête dans la droite ligne de l'exercice de sa souveraineté. Le chef de l'Etat a aussi rendu hommage aux présidents sortants des deux chambres du parlement, André Obami Itou (Sénat) et Justin Koumba (Assemblée nationale) pour leur dévouement à la cause de la nation.

«Le Pool ne saurait être longtemps pris en otage»

Le président de la République a abordé le vif de son message par le département du Pool en proie, a-t-il déclaré, à « des épisodes d'insécurité sur fond de grand banditisme ». Il a au passage déploré l'arrêt de projets sociaux économiques qui étaient en cours dans cette partie du pays, la déscolarisation de nombreux enfants, la destruction des infrastructures.

Saluant la conclusion de l'accord du 23 décembre, à Kinkala, entre le gouvernement et les rebelles, Denis Sassou N'Guesso a pris à témoin l'opinion nationale et internationale car pour lui : « le moment est venu pour

tous, de s'inscrire sans exceptions ou états d'âmes dans cette dynamique républicaine salubre ». Une façon pour le chef de l'Etat de battre en brèche les tergiversations du principal concerné, le Pasteur Ntoumi en l'occurrence, qui tente de multiplier des préalables sur

« La situation préoccupante de notre pays impose aux dirigeants, à quelque niveau qu'ils soient, de faire preuve d'humilité et de solidarité avec le peuple en renonçant à toute ostentation »

le chemin de l'application de cet accord.

L'une des conditions posées par ce dernier est la libération des détenus, parmi lesquels des acteurs politiques soupçonnés d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Le président de la République a émis le vœu de voir le procès les concernant s'ouvrir dans le courant du premier trimestre de cette année.

Crise économique et volet social

Le chef de l'Etat a décrit « les difficultés conjoncturelles évidentes » du Congo, pays

Réduire le train de vie de l'Etat, épousseter l'appareil judiciaire pour s'attaquer de front aux antivaleurs, réformer l'administration, les entreprises publiques, les établissements de sécurité sociale, garder l'œil sur les régies financières : 2018 va commencer sur les chapeaux de roue si on s'en tient aux grandes lignes du message du président de la République sur l'état de la nation.

dont la principale source de revenu, le pétrole, se porte mal sur le marché international. Répondant sans doute aux critiques entendues sur les choix économiques de ces dernières années, Denis Sassou N'Guesso a souligné l'apport de l'expérience de la municipalisation accélérée en termes d'infrastructures conçues pour désenclaver les départements. Il s'accorde à dire qu'il y a « toujours des erreurs à redresser au bout d'une expérience renouvelée... et la portée des enseignements à tirer ». Mais cela ne doit pas, a-t-il insisté, faire oublier, par exemple, que la route transnationale Pointe-Noire/Ouessou ou encore les barrages hydroélectriques d'Imboulou et de Liouesso ont permis au Congo de progresser.

Ayant réussi à boucler l'année 2017 sans arriérés de salaires dans la fonction publique, malgré la situation économique difficile, le gouvernement a à cœur, a indiqué le président de la République,

le grand banditisme, ni dans les comportements déviants ». Il assure qu'en fonction des ressources disponibles, le gouvernement offrira aux jeunes des opportunités d'emplois. Il a aussi évoqué le sort des agents de l'Etat retraités, disant que le gouvernement s'emploiera à honorer ses engagements de leur payer ce qu'il leur doit.

Le train de vie de l'Etat

Le président de la République a inscrit ce point dans le cadre général de la mise en ordre de la gouvernance publique : « La situation préoccupante de notre pays impose aux dirigeants, à quelque niveau qu'ils soient, de faire preuve d'humilité et de solidarité avec le peuple en renonçant à toute ostentation ». Il a réitéré ses instructions de réduire la fréquence des missions à l'étranger et le nombre de personnes composant les délégations. Par ces temps de crise, peut-être est-ce un moyen pour les officiels d'arrondir les fins de mois ?

Déplorant que « le réflexe de la sanction se soit fortement altéré », le chef de l'Etat a interpellé les parlementaires et les magistrats afin qu'ils usent de leurs prérogatives constitutionnelles pour aider le pays à combattre les antivaleurs et l'impunité.

Mais, le président de la République a une fois de plus mobilisé sur les vertus du travail.

Il déclare garder l'espoir que le pays franchira avec succès la passe difficile qu'il traverse actuellement. Denis Sassou N'Guesso a aussi salué les bons offices du Congo dans les crises qui secouent certains pays africains et réitéré, par ailleurs, les efforts du pays dans la lutte pour la préservation de l'environnement.

Tout compte fait, un message présidentiel proche des attentes des Congolais qui ne manqueront pas, le moment venu, d'en juger la portée sur leur vie de tous les jours.

Gankama N'Siah

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT À LA NATION

Réactions des personnalités

Pendant près d'une heure, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a fait, le 30 décembre à Brazzaville devant le parlement réuni en congrès, le tour d'horizon du fonctionnement des différents secteurs d'activités de la nation. Après ce discours, les parlementaires et autres personnalités du gouvernement et de la société civile nous ont donné leur appréciation.

Pascal Leyinda, député :
« Le chef de l'Etat a abordé



Pascal Leyinda

de plusieurs aspects de la vie de notre pays. En cette période de crise, il a pris le soin de relever qu'elle n'est pas une fatalité et devrait nous aider à changer nos



Aimé Ange Wilfrid Bininga

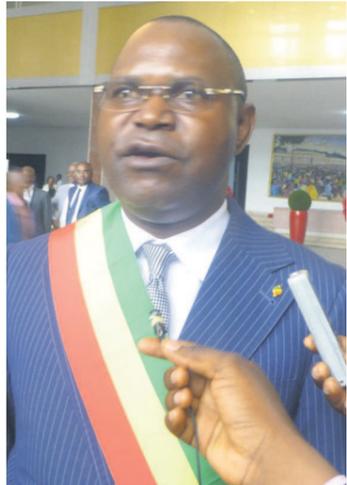
comportements par la lutte contre les antivaleurs. Par ailleurs, il a rappelé aux parlementaires que nous sommes que nous devrions mettre en place des com-

missions d'enquête sur les questions d'intérêt national.»

Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice

: « Nous sommes une société organisée et il est normal que le règne du droit soit le partage de l'ensemble de nos compatriotes. C'est pour cela que le président de la République a rappelé les principes devant gouverner la marche de la nation dans le cadre de la nouvelle République, notamment la lutte contre les antivaleurs et l'imputé, ainsi que la distribution de l'ordre de justice à tous les Congolais. »

Bonaventure Boundzika, député : « Nous sommes heureux que le chef de l'Etat ait salué la conclusion de l'accord entre le gouverne-



Bonaventure Boundzika

ment et le pasteur Ntoumi. Nous souhaitons que le processus de paix dans le Pool

parvienne à son aboutissement heureux. Nous avons été content de constater que le président de la République a recadré la notion de rupture maladroitement exploitée par les Congolais, en l'assimilant à la crise financière alors que Denis Sassou N'Guesso, le déclarant, faisait allusion au changement de mentalités. Le chef de l'Etat a abordé un point important sur le contrôle de l'action gouvernementale par les députés afin d'éviter quelques débordements de l'exécutif. »

Pascal Tsaty Mabiala, chef de l'opposition et député :
« Je note un rétro-pédalage pathétique du président



Pascal Tsaty Mabiala

sur la question de la crise du Pool. Le chef de l'Etat a fait des annonces sans trop appuyer sur la crise que traverse le Congo actuellement. En ce qui concerne les discussions avec le FMI, il est resté trop évasif sans décliner des mesures pré-

cises. Je ne vous apprend rien, car le chef de l'Etat ne fait pas des constats ; mais il sanctionne. Si vous avez des directeurs généraux qui restent vingt ans à un poste, ils tombent dans la routine et la corruption. Le président de la République ne pense pas à les remplacer. Je ne suis pas sceptique sur la mise en œuvre de ces annonces mais j'en suis dubitatif. Nous attendons de voir leur traduction dans les faits. »

Jean Jaurès Ondelé, député, président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle : « On ne peut pas parler de rétro-pédalage pour la crise



Jean Jaurès Ondelé

du Pool. Après plusieurs tentatives pacifiques de ramener la paix dans ce département engagées par le gouvernement, le chef de l'Etat souhaite que les cadres de cette partie du pays s'y impliquent véritablement pour le retour de la paix. En outre, le président de la République a raison de nous interpellé sur le contrôle de l'action gouvernementale pour nous mettre la puce à l'oreille, sachant que cela relève, entre

autres, de nos missions parlementaires. »

Céphas Germain Ewangui, société civile : « Nous notons en bonne partie notre satisfaction. Le chef de l'Etat a rappelé les fondamentaux



Céphas Ewangui

essentiels pour le fonctionnement d'un Etat. Il a interpellé toutes les forces vives du Congo en insistant qu'en dépit de toutes les difficultés financières et économiques, notre pays a des potentialités et atouts lui permettant de se relancer sur tous les plans. Cela ne peut être possible que si la population se mobilise et intériorise un certain nombre de principes essentiels pour la construction et le développement d'une nation, à savoir la lutte contre les antivaleurs, l'amour du travail, l'honnêteté, etc. On a l'impression qu'au Congo, l'impunité est consacrée. Le chef de l'Etat a interpellé les responsables de la justice à ce sujet. Le président a fait des annonces importantes, il reste aux autres institutions compétentes de prendre la relève pour leur mise en musique. »

Roger Ngombé

GESTION FORESTIÈRE

L'Union européenne disposée à appuyer les plateformes

Le projet Voix des citoyens pour le changement (CV4C), que finance l'Union européenne à hauteur de 80%, se dit prête à accompagner les groupements qui œuvrent pour la protection des ressources forestières en République du Congo.

Le responsable pays du projet CV4C, Alfred Nkodia, s'est entretenu le 29 décembre, à Brazzaville, avec les plateformes Gestion durable des forêts (PGDF) et la Caco Redd.

L'objet de la rencontre a été de définir les activités de ces plateformes pouvant être appuyées par le projet ; échanger sur la faisabilité et le mode opératoire de mise en œuvre de ces activités, enfin créer un cadre relais des actions de l'observation indépendante pour les forêts du Bassin du Congo. « Seules les associations membres d'une plateforme pourront bénéficier d'un appui de ce projet. Celles qui sont à l'intérieur du pays

pourront nous faire parvenir leurs requêtes par adresse électronique », a indiqué le responsable de ce projet au Congo.

Le CV4C apporte notamment un appui logistique et technique dans la tenue des réunions, dans le développement des outils de vulgarisation de l'accord de partenariat volontaire et de la Redd+. Ce projet accompagne également les plateformes dans l'organisation des ateliers de renforcement de capacité puis des activités



La photo de famille des participants à la réunion sur le CV4C

d'identification des femmes et jeunes leaders dans la gestion forestière. Notons que l'apport de CV4C vient en complément aux efforts du Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF), membre de la plateforme Gestion durable des forêts, mandaté pour suivre l'application de la loi forestière par l'administration et les exploitants forestiers.

Le CAGDF s'emploie aussi à former, en observation indépendante, les autres organisations de la société civile impliquée dans le domaine de la gestion forestière durable au Congo. Au regard de la taille de son domaine d'intervention et les moyens dont il dispose, il était quasi impossible au CAGDF de tout couvrir.

Lopelle Mboussa Gassia

ANNONCE

Il vient de s'ouvrir à la veille des fêtes de fin d'année à Pointe-Noire, un grand restaurant dénommé « Marataï » situé en face du Camp INJET sur la voie goudronnée à 400 mètres du rond-point Mpita et à 5 mn du centre-ville. On y trouve les mets « bio » faits de poissons d'eau douce : le Mbotto, le Mbenga, les Mbessés, le Ndzombo, les Mabongo, le Mougandza, le Mompongo et aussi le Ngoki, tortues, Mouton, Saka-Saka Yambanda, les Athés de Marataï et l'Asperge saute. Chaque dimanche, le Kingoli-La-Puissance de Goldy Ndinga agrémente la soirée.

Contact : 00242.066450154 / Bon appétit et bonne année 2018

INTERVIEW. LUC MISSIDIMBAZI

« Avec ce rapport de l'UIT-D, nous avons les fondements d'une stratégie nationale des télécommunications »

Une vingtaine de publications présentant les résultats des études et des enquêtes réalisées et rendant compte des contributions reçues pendant la période d'études 2014-2017, ont été validées par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) tenue à Buenos-Aires, en novembre 2017. Luc Missidimbazi, directeur des Marchés du haut débit à l'Agence de régulation des postes et communications électronique (ARPCE) et conseiller du Premier ministre, chef du gouvernement, a dirigé les travaux du rapport sur les « Technologies d'accès large bande, y compris les IMT, pour les pays en développement ». En attendant un programme, courant 2018, de vulgarisation des conclusions de ce document stratégique, il confie dans Les Dépêches de Brazzaville les grandes orientations de ce rapport pour le Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Le rapport final sur la question « Technologies d'accès large bande, y compris les IMT, pour les pays en développement » a été élaboré sous votre direction, en tant que rapporteur de ce dossier. Comment avez-vous été sélectionné pour conduire de si grands travaux ?

Luc Missidimbazi (L.M.): J'ai été sélectionné parmi plusieurs cadres pour diriger ce groupe. Il était constitué de plusieurs experts. Et l'intelligence vient de tous. Le rapport est publié en cinq langues. J'ai représenté le Congo à travers l'ARPCE, dirigée par Yves Castanou. Ce rapport a été élaboré sous ma direction, en tant que rapporteur de la question, et de cinq vice-rapporteurs nommés, Philip Kelley (Alcatel-Lucent International, France), Tharalika Livera (Sri Lanka), Turhan Muluk (Intel Corporation, États-Unis d'Amérique), Laboni Patnaik (États-Unis d'Amérique) et Yuki Umezawa (Japon). Les commissions d'études du secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) regroupent les spécialistes des pouvoirs publics, du secteur privé et des milieux universitaires. Ils se réunissent afin d'élaborer des outils pratiques, des lignes directrices utiles et des ressources pour résoudre les problèmes de développement.

L.D.B.: Quelles sont alors les grandes orientations de ce rapport ?

L.M.: C'est un rapport technique qui est destiné aux pays et aux acteurs des télécommunications des États. Il y a des grandes orientations par rapport aux besoins des États. Le but est que tous les pays qui sont dans ce cas de figure disposent des éléments pour aider leur stratégie sur le haut débit, la large bande dans les quatre prochaines années. C'est de voir comment demain nous pouvons



intégrer les technologies nouvelles qu'on appelle le LMT et les technologies 5G. Il s'agit, par ailleurs, de voir comment on déploie et finance ces technologies. Certains pays ont déjà amorcé les phases d'expérimentation, d'autres font des prévisions et pour le reste les dossiers sont sur la table. Ce sont des études d'orientation stratégique pour les quatre prochaines années.

L.D.B. Le rapport oriente certes sur le haut débit, mais plusieurs pays utilisent déjà des technologies comme la fibre optique et avec une bonne maîtrise pour certains. Qu'apporte-t-il concrètement ?

L.M.: De manière précise, le rapport met en évidence les critères de déploiement des accès au haut débit, les bonnes pratiques, les choix des technologies, les coûts, ce qui est finalement recommandé. Ensuite, il y a la connaissance des technologies. Nous sommes partis des technologies filaires aujourd'hui, et la fibre évolue également car on peut y transporter des capacités énormes. Mais comment cela se structure et s'organise ? L'étude met en évidence cette nouvelle organisation et les différents niveaux à respecter.

L.D.B. Pour le cas précis du Congo que vous avez représenté, quelle pourrait être la valeur ajoutée de ce travail sur l'écosystème internet ?

L.M.: Vous devrez d'abord savoir que ce travail a permis de mettre en avant ce que l'on a déjà fait au Congo. Dans le rapport, vous retrouverez des exemples sur des incubateurs comme Yekolab et Bantuhub et les technopôles que nous avons envisagés mettre en place. Le rapport vient mettre en évidence quelques bonnes pratiques du Congo à l'international. Avec ce document, nous avons les fondements d'une stratégie nationale des télécommunications, de gestion des infrastructures et du développement du haut débit. Ce sont des études d'orientation et de développement pour tous les pays et il faut que le Congo s'approprie ces informations pour développer son écosystème et être un catalyseur pour la sous-région. Il y a également, dans le rapport, des expériences pays à côté des aspects techniques. On voit, par exemple, le volet entrepreneurial qui est encouragé par l'UIT, les modèles et les mécanismes de financement de ces infrastructures avec la rentabilité qu'elles peuvent apporter dans les cinq pro-

chaines années. Vous savez que le Wacs va entrer dans la phase critique. Donc il faut prévoir les financements nouveaux.

L.D.B. Vous voulez dire que les infrastructures de

savoir comment allons-nous structurer également.

L.D.B. Qu'est ce qui est prévu pour vulgariser ce document dans les prochains jours ?

L.M.: Etant rapporteur de ce groupe de travail, la première chose c'est que nous allons officiellement remettre ce rapport au ministre des Télécommunications avec un sommaire exécutif. Durant l'année 2018, nous organiserons, avec le régulateur, les sessions de sensibilisation des principaux acteurs. Il ne faut pas oublier que nous avons déjà lancé, avec le régulateur, certains projets comme le point d'échange internet, le Datacenter, la gestion du point CG, la gestion des OTT. Nous allons nous appuyer sur ces recommandations pour montrer l'intérêt de tous ces mécanismes de gestion d'internet.

L.D.B. Après ce rapport 2014-2017, comment se présentent les perspectives pour les quatre prochaines années ?

L.M.: Vous devrez savoir que les sujets sur lesquels les commissions d'études de l'UIT-D travaillent sont choisis tous les quatre ans par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), qui établit des programmes de travail et des directives, afin de définir les questions et priorités relatives au développement des télécommunications/TIC pour les quatre années suivantes. Pendant la période d'études 2014-2017, le domaine de compétence de la Commission d'études 1 de l'UIT-D est l'étude d'un « Environnement propice au développement des télécommunications/TIC », tandis que celui de la Commission d'études 2 de l'UIT-D est l'étude du thème « Applications des TIC, cybersécurité, télécommunications d'urgence et adaptation aux effets des changements climatiques ». Après, il y a des perspectives. Une fois qu'on a terminé, la Conférence mondiale a demandé de proroger l'étude pour la période 2018-2022. Nous allons voir dans cette période les effets du haut débit dans les économies. Et effectivement comment on va développer le contenu.

Quentin Loubou

FOOTBALL

L'Angleterre donne le ton du mercato d'hiver

Le mercato d'hiver commence lundi et les clubs anglais risquent fort de faire encore grimper les enchères : un record est déjà tombé, celui du défenseur le plus cher du monde, le Néerlandais Virgil Van Dijk, recruté par Liverpool en milieu de semaine pour 84 millions d'euros.

L'Angleterre, déjà à prix d'or

Où va s'arrêter la Premier League ? Le championnat anglais jouit d'une puissance financière incomparable, grâce à la manne de ses droits télévisuels (2,3 milliards d'euros annuels sur la période 2016-19). Un club comme Liverpool peut ainsi dépenser 84 millions d'euros (estimations de presse) pour faire venir de Southampton un défenseur méconnu du grand public, Virgil Van Dijk.

Le secteur défensif passe pour une priorité dans plusieurs équipes de Premier League lors de ce mercato de janvier : un nom est cité régulièrement, celui de Jonny Evans, un joueur de West Bromwich Albion évoqué entre autres à Manchester City.

Quant à l'attaque, c'est notamment du côté d'Arsenal que le marché pourrait s'animer. L'attaquant chilien Alexis Sanchez semble sur le départ et les Gunners sont toujours dans le flou au sujet de Jack Wilshere et Mesut Özil, tous deux en fin de contrat en juin.



Passé de Southampton à Liverpool pour 84 millions d'euros, le Néerlandais Virgil Van Dijk devient le défenseur le plus cher de l'histoire (Glyn Kirk/AFP)

Si le club londonien vend bien Sanchez, il risque fort de s'intéresser à nouveau au Monégasque Thomas Lemar, que Liverpool pourrait également convoiter.

A Chelsea, les spéculations vont bon train au sujet d'Eden Hazard, et pour cause : son papa a affirmé dans la presse belge, au journal Le Soir, que l'attaquant avait refusé une première offre de prolongation du club anglais et même qu'il «se verrait bien au Real» à moyen terme. Il n'y a «aucun contact» avec le club espagnol à ce stade, a-t-il tout de même tempéré.

A Everton, l'entraîneur Sam Allardyce a expliqué quant à lui qu'il cherchait activement un attaquant de pointe au mercato.

Là encore les prix pourraient s'envoler comme à Manchester United où l'entraîneur José Mourinho n'a pas pris de gants pour réclamer à son club des dépenses supplémentaires, malgré les 320 millions d'euros utilisés pour les transferts depuis son arrivée à l'été 2016 : «Ce n'est pas assez, ce n'est pas assez. Et les prix payés par les grands clubs sont différents», a expliqué le Portugais.

Les Red Devils pourraient également se séparer de certains éléments comme Henrikh Mkhitaryan, qui ne joue plus, voire Marouane Fellaini.

Le Barça à l'attaque ?

Concernant les gardiens, la presse anglaise évoque un éventuel intérêt du Real Madrid pour David de Gea (Manchester United) ou Thibaut Courtois (Chelsea), alors que les journalistes espagnols citent plutôt pour le Real un renfort venu de Bilbao, le promoteur gardien Kepa Arrizabalaga.

En Espagne, l'attente est forte au

tour du FC Barcelone, dépossédé de sa star brésilienne Neymar l'été dernier et dont le jeune attaquant Ousmane Dembélé se remet encore de blessure. Le club catalan serait en quête d'un milieu offensif pour suppléer le duo Lionel Messi-Luis Suarez.

C'est un nom déjà évoqué cet été qui revient le plus souvent, celui de Philippe Coutinho (Liverpool), une piste pourtant jugée trop onéreuse lors du précédent mercato.

Libéré de son interdiction de transferts, l'Atletico Madrid va pouvoir aligner ses recrues estivales Diego Costa et Vitolo. Après l'élimination en Ligue des champions, des ventes ne sont pas à exclure, dont un possible départ de Kevin Gameiro.

En Allemagne, le Bayern a rapidement fait les choses. Quelques jours avant Noël, il a annoncé la venue de l'international allemand de Hoffenheim Sandro Wagner, en guise de doublure du buteur vedette Robert Lewandowski.

En Italie, à moins d'une énorme surprise, le marché s'annonce plutôt calme. L'effectif de la Juventus paraît bien équilibré et un éventuel renfort servirait surtout d'appoint. L'AS Rome et l'Inter Milan, encore aux prises avec les sanctions liées au fair-play financier, ont peu de marge de manœuvre, même si les rumeurs vont bon train côté milanais, comme d'habitude.

Camille Delourme

RÉFLEXION

2018, année de tous les dangers ?

Cette question de nombreux, très nombreux observateurs se la posent aujourd'hui avec angoisse car l'environnement international ne cesse de se dégrader, faisant planer sur des régions entières de la planète des menaces inédites. Sans prétendre épuiser le sujet, voici, résumés en quelques mots, les dangers majeurs que court la planète des hommes en ce début d'année.

Le premier danger provient de la compétition qui dresse les grandes puissances les unes contre les autres. Jusqu'à présent dominée par les Etats-Unis et leurs alliés européens, la sphère mondiale se divise à nouveau lentement mais sûrement en trois et probablement même en quatre pôles qui, manifestement, sont plus mus par la volonté de domination régionale que par la recherche de solutions pacifiques aux différends qui les opposent. Chacun dans leur camp les Etats-Unis, la Russie, la Chine, mais aussi l'Inde dans un avenir très proche affirment cette volonté de puissance. S'ils ne sont pas encore au bord de l'affrontement armé, ils n'en sont plus très loin comme on le voit en Europe Orientale, en Asie du Sud, au Proche-Orient. Croire que la raison l'emportera sur l'usage de la force n'est pas autre chose que commettre à nouveau les erreurs commises sur le Vieux continent dans la première moitié du siècle précédent lorsque, par deux fois, l'Allemagne provoqua une guerre

mondiale.

Le deuxième danger, tout aussi prégnant même s'il est moins visible, concerne la montée de l'extrémisme religieux au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe. Certes celui-là ne peut pas se traduire par la conquête de territoires qui deviendraient des Etats terroristes comme le prouvent les échecs subis ces derniers mois par Daech ou l'Etat islamique en Syrie et en Irak, mais il étend ses tentacules comme une pieuvre cachée dans les rochers et nourrit à juste titre une crainte dans les nations du Nord comme du Sud qui, elle-même, favorise la résurgence de forces politiques plus portées pour se protéger à user de la force qu'à dialoguer. La percée récente des partis d'extrême droite dans plusieurs pays de l'Est européen montre que les vieux démons incarnés par le nazisme, par le fascisme ou l'antisémitisme sont bien vivants et ne demandent qu'à se réveiller au risque de mettre en danger le mouvement lancé dans les années cinquante du siècle précédent pour unifier la Vieille Europe et lui permettre de vivre enfin en paix avec elle-même.

Le troisième danger, encore plus difficile à prévenir, nait du développement pour le moins anarchique des nouvelles technologies de la communication qui fait exploser les barrières traditionnelles élevées entre les Etats et qui

risque de provoquer un désordre jamais connu dans les rapports entre Etats. Au-delà de la désinformation que favorise le développement des réseaux sociaux qui surfent sur le web, l'on perçoit, en effet, dès maintenant que les grandes puissances se dotent en sous-main de moyens leur permettant non seulement de surveiller en toute impunité les échanges d'informations de toute nature, y compris les plus confidentielles, mais également de trafiquer la vérité et donc d'influer de façon subtile sur la vie des peuples. Si l'on n'y prend pas garde et si l'on n'élève pas très vite des garde-fous contre cette propagande qui ne dit pas encore son nom, l'on peut être certain qu'un jour ou l'autre une guerre informelle dressera les grandes puissances les unes contre les autres.

Ce qui précède ne signifie évidemment pas que le pire sortira à coup sûr de l'année nouvelle dont nous avons vécu les premières heures dans la nuit de dimanche à lundi. Mais ce qui en ressort à coup sûr c'est que jamais le dialogue entre les nations n'a été aussi important, aussi nécessaire, aussi vital pour la communauté humaine. Espérons donc que la sagesse l'emportera et qu'une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale réduira en 2018 les risques de conflits qui se dessinent à nouveau sur l'échiquier planétaire.

Jean-Paul Pigasse